



L'ENQUÊTE SUR LE SCANDALE DE CORRUPTION AU PARLEMENT EUROPÉEN SE POURSUIT

**Comment le Maroc a cramé ses cartes**

P.3



SÉISMES EN TURQUIE ET EN SYRIE

**Le bilan, toujours provisoire, dépasse les 6 000 morts**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 // N°490 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LAMAMRA À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE

## La part de l'Occident pointée du doigt

Lire en page 3



FOOTBALL/DÉCÈS

## Tebboune présente ses condoléances à la famille de l'ancien président du MCA, Abdelkader Drif

Lire en page 3



ELLES ENTRERONT EN VIGUEUR AVEC EFFET RÉTROACTIF

## Les augmentations des salaires à compter de mars prochain

P.16



65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DE SAKIET SIDI YOUSSEF

## Un crime de guerre qui a soudé les relations algéro-tunisiennes

P.16

PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

## Les représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce auditionnés

P.6

PROFESSEUR ABDELKRIM CHELGHOU, PRÉSIDENT DU CLUB ALGÉRIEN DES RISQUES MAJEURS :

## « Les séismes superficiels sont dévastateurs »

P.4

BEAUCOUP D'ENTRE ELLES SE SONT PRESQUE TOTALEMENT EFFONDREES

## Les vingt monnaies africaines les moins performantes entre 2013-2022

PP.8.9



## L'ALGÉRIE ENVOIE 210 TONNES D'AIDE HUMANITAIRE AUX SINISTRÉS TURCS ET SYRIENS



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé lundi soir une opération d'envoi d'une seconde équipe de secouristes, et d'aide humanitaire d'urgence à la Syrie et la Turquie, durement affectées par un puissant séisme qui a frappé des régions entières des deux pays tôt dans la journée de

lundi, faisant selon un dernier bilan global provisoire plus de 3 700 victimes. Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une aide humanitaire a été envoyée aux deux pays en présence du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughlef, la présidente du Croissant-Rouge algérien Ibtissem Hamlaoui, ainsi que l'am-

bassadeur de Syrie à Alger, et ce, dans le cadre d'une réponse humanitaire d'urgence pour la prise en charge des sinistrés de ce terrible séisme. Cette aide humanitaire est constituée de 115 tonnes de produits pharmaceutiques et alimentaires et des tentes à destination de la Syrie, outre une aide de 95 tonnes de produits divers à destination de la Turquie.

## CINQ PASSAGERS BLESSÉS LORS DE L'ÉVACUATION D'UN AVION JAPONAIS

Au moins cinq passagers ont été légèrement blessés samedi lors de leur évacuation d'un avion de ligne japonais, après un atterrissage d'urgence, en raison d'une alerte à la bombe. Selon l'agence locale Kyodo, un avion japonais a effectué un atterrissage d'urgence, samedi, à l'aéroport japonais Chubu, après une alerte à la bombe, sauf que la police n'a rien trouvé. Un avion de ligne exploité par la compagnie aérienne économique "Jetstar" a effectué un atterris-

sage d'urgence après 07h30 ce samedi (vendredi 22h30 GMT). "L'avion se dirigeait, dans le cadre d'un vol intérieur, de l'aéroport de Narita près de la capitale, Tokyo, à l'aéroport de Fukuoka, au sud-ouest du pays", a ajouté l'agence. L'aéroport de Narita a reçu un appel d'un homme en provenance d'Allemagne vers 06h20, affirmant, en anglais, qu'il avait posé une bombe en plastique de 100 kilogrammes dans la soute d'un avion Jetstar, selon la même source.

## LONDRES ACCUEILLE UNE RÉUNION INTERNATIONALE SUR D'ÉVENTUELS CRIMES DE GUERRE EN UKRAINE

Le gouvernement britannique a annoncé que les ministres de la Justice de plusieurs pays se réuniront à Londres pour renforcer leurs soutiens à la Cour pénale internationale dans ses enquêtes sur d'éventuels crimes de guerre en Ukraine. Le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, participera à la réunion prévue en mars prochain, selon ce qui a été rapporté par l'European Euro News Network. Cette rencontre devrait être ani-

mée par le ministre britannique de la Justice, Dominic Raab, et son homologue néerlandais, Dylan Yeshelgos Zegarius. "Presque un an après l'invasion illégale (russe) de l'Ukraine, la communauté internationale doit apporter son soutien le plus ferme à la Cour pénale internationale afin que les criminels de guerre puissent être tenus pour responsables des atrocités auxquelles nous assistons", a déclaré Raab, qui est également vice-Premier ministre.

## LE PRÉSIDENT LÉGENDAIRE DU MC ALGER ABDELKADER DRIF S'ÉTEINT À L'ÂGE DE 86 ANS

L'ancien président du Mouloudia Club d'Alger (MCA) Abdelkader Drif est décédé ce mardi 7 février 2023 à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie.

Le défunt Abdelkader Drif a été l'artisan de la Coupe d'Afrique des clubs champions remportée par le Mouloudia en 1976. Ce fut de surcroît le premier président d'un club algérien à remporter une compétition africaine. En cette douloureuse circonstance, le minis-



tère de la Jeunesse et des Sports, la FAF et plusieurs clubs ont tenu à présenter leurs

sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille du Mouloudia.

## SÉISME : LE GHANÉEN ATSU SORTI DES DÉCOMBRES MAIS...

Christian Atsu, ancien attaquant de Chelsea ou de Newcastle, a été sorti des décombres en vie mais blessé ce mardi, au lendemain du violent séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie. Les médias portugais et britanniques ont donné plus de détails sur la nature des blessures du joueur d'Hatayspor.

Christian Atsu en est sorti vivant mais porte encore les stigmates de ce terrible tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie. Un temps porté disparu, l'ancien attaquant de Chelsea et de Newcastle (31 ans) a été retrouvé sous les décombres d'un immeuble ce mardi, après de longues heures d'inquiétude.

## IRAN : DES MORTS ET DES BLESSÉS À LA SUITE D'UNE FUSILLADE À L'INTÉRIEUR D'UNE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE

Au moins une personne a été tuée et deux autres blessées, après une fusillade perpétrée samedi, à l'intérieur des installations d'une compagnie pétrolière et gazière dans le sud-ouest de l'Iran. L'accident s'est produit dans un laboratoire de chimie de la Gachsaran oil and Gas Company (GOGPC), une filiale de la deuxième compagnie pétrolière ira-

nienne, la National Iranian Southern Oil Company (NISOC) au sud-ouest du pays.

Selon des rapports locaux, l'un des employés de l'entreprise, qui a été suspendu, s'en serait pris à ses collègues, faisant un mort et deux blessés. Le véritable motif de la fusillade demeure, cependant, encore inconnu.

## MOGADISCIO ANNONCE LA NEUTRALISATION D'UN CHEF DE DAECH EN SOMALIE

Il s'agit d'Abu al-Baraa al-Amani, détenant la nationalité éthiopienne, selon les autorités somaliennes Mogadiscio a annoncé, vendredi, la neutralisation d'un commandant des opérations de Daech en Somalie, lors d'affrontements armés dans l'Etat du Puntland, dans l'est du pays. La police somalienne a déclaré, dans un communiqué relayé par la télévision d'Etat, que ses forces de sécurité "ont riposté à une attaque menée par des éléments de Daech". "Les affronte-

ments ont eu lieu tard dans la nuit de jeudi à vendredi, au cours desquels les forces somaliennes ont réussi à neutraliser le commandant des opérations de l'organisation terroriste Daech, la branche somalienne, Abu al-Baraa al-Amani, qui détient la nationalité éthiopienne." Selon le communiqué, "Abu Al-Baraa a été nommé à ce poste en juillet 2021. Il a joué un rôle majeur dans le recrutement d'Éthiopiens dans l'organisation".

## VU D'ESPAGNE. LA "VENDETTA" DE SHAKIRA CONTRE GERARD PIQUÉ BAT DES RECORDS

Dans sa chanson "BZRP Music Sessions #53", enregistrée avec le producteur argentin Bizarrap, la chanteuse colombienne règle ses comptes avec l'ex-défenseur du FC Barcelone, dont elle s'est séparée en juin 2022 après des rumeurs d'infidélité. Les internautes s'embrasent, et la presse espagnole sort le pop-corn.

"Shakira a réussi l'impensable : reléguer au second plan les mémoires du prince Harry." Le journal espagnol ABC n'en revient pas du succès viral du nouveau

morceau de Shakira, enregistré dans le studio du producteur argentin Bizarrap et bombardé sur YouTube dans la nuit du 11 au 12 janvier.

Après être restée plusieurs mois "dans l'ombre" à la suite de sa rupture - officialisée en juin - avec l'ancien footballeur Gerard Piqué, soupçonné d'infidélité, l'artiste colombienne âgée de 45 ans a enclenché une "vendetta" qui "a fait le tour du monde et la une des journaux", observe le quotidien conservateur madrilène.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ ANEP**

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

## LAMAMRA À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE

# La part de l'Occident pointée du doigt

Face à la régression de la bonne gouvernance en Afrique et aux risques que cette situation fait peser sur la paix et la stabilité sur le continent, Lamamra a préconisé une approche globale axée sur l'harmonisation des efforts de l'Union africaine et des communautés sous-régionales, le renforcement de la diplomatie préventive, ainsi que l'appropriation et la promotion des instruments continentaux de bonne gouvernance, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris part, hier, par visioconférence, à une réunion de haut niveau sur la gouvernance en Afrique organisée sous l'égide du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Cette réunion préfigure le 36<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine prévu à Addis-Abeba les 18 et 19 février, et se consacre à l'examen des rapports d'évaluation soumis par plusieurs pays africains, dont notamment le Lesotho, le Tchad, les Comores, la République de Guinée et le Soudan, en vue de la finalisation du rapport annuel du MAEP sur l'état de la gouvernance en Afrique, poursuit le communiqué.

Face à la régression de la bonne gouvernance en Afrique et aux risques que cette situation fait peser sur la paix et la stabilité



sur le continent, Lamamra a préconisé une approche globale axée sur l'harmonisation des efforts de l'Union africaine et des communautés sous-régionales, le renforcement de la diplomatie préventive, ainsi que l'appropriation et la promotion des instruments continentaux de bonne gouvernance, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Les médias africains, s'ils ne convergent pas nécessairement sur cette gouvernance africaine, qui est au moins mieux que lors des décennies d'après la décolonisation, s'accordent à pointer

un doigt accusateur sur les anciennes puissances coloniales dans les modes de gestion observés jusque-là, certaines puissances ayant même soutenu par la force des chars et des avions des dictatures qui avaient saigné leur pays et leur peuple à blanc. I.M.Amine/avec Aps

un doigt accusateur sur les anciennes puissances coloniales dans les modes de gestion observés jusque-là, certaines puissances ayant même soutenu par la force des chars et des avions des dictatures qui avaient saigné leur pays et leur peuple à blanc. I.M.Amine/avec Aps

L'ENQUÊTE SUR LE SCANDALE DE CORRUPTION AU PARLEMENT EUROPÉEN SE POURSUIT

## Comment le Maroc s'est fait hara-kiri et a cramé ses cartes

Alors que l'Europe politique fait le procès du Maroc, afin de se dédouaner de ses années de silence et de compromissions, et contre la position officielle du Parlement européen, l'ambassadeur français au royaume alaouite vole au secours du Maroc. Dans ce climat de vives tensions autour des ingérences étrangères au Parlement de Strasbourg, le représentant de la France à Rabat estimait dans un entretien à un média marocain, que la résolution des eurodéputés qui demande au Maroc de respecter la liberté d'expression « n'engage aucunement la France ». Déclaration d'autant plus curieuse qu'un des mentors de la résolution européenne contre le Maroc, suite au scandale, est justement un officiel français, et de surcroît, proche de l'Élysée. Bon, il s'agit là d'un autre fait insolite dont le décodage se livrera de lui-même les prochains jours. Le diplomate zélé devrait s'expliquer plutôt avec son ministre des Affaires étrangères. Dans le contexte de l'après-scandale du Parlement européen, la presse marocaine a publié des images illustrant les mensonges du Makhzen concernant une déclaration du président de la Commission parlementaire mixte Maroc/Union européenne (UE), Lahcen Haddad, dans

laquelle il a nié toute rencontre avec le président de la commission Maghreb au Parlement européen, Andrea Cozzolino, accusé d'avoir reçu des pots-de-vin, dans le cadre du scandale ayant éclaboussé l'institution continentale. L'article intitulé "Affaire de corruption au Parlement européen... des photos de Lahcen Haddad avec Panzeri et Cozzolino apportent un démenti à ses déclarations" a été accompagné de plusieurs clichés de ces rencontres. Ces photos ont trait à une série de réunions de la Commission parlementaire mixte Maroc-UE au Parlement européen à Strasbourg du 8 au 10 mars 2022 et à Bruxelles du 15 au 17 mars 2022, comme rapporté par le site officiel de la Chambre marocaine des représentants le 19 du même mois. Ladite publication comprend des détails sur les deux réunions et est accompagnée d'une photo de groupe dans laquelle figurent Lahcen Haddad et Andrea Cozzolino, apportant un démenti cinglant au responsable marocain qui a nié avoir rencontré cet eurodéputé impliqué dans le "Marocgate", ce retentissant scandale de corruption au Parlement européen. Selon la presse marocaine, cette photo n'est pas la seule du président de la Commission parlementaire mixte Maroc-Union européen-

ne, relevant qu'une autre photo le montre en compagnie de Pier Antonio Panzeri, ancien eurodéputé socialiste devenu dirigeant d'une ONG et qui fait figure de personnage central dans cette affaire de corruption. La photo a fait l'objet d'un article publié le 22 novembre 2018, dans lequel la Commission parlementaire mixte Maroc/UE s'est félicitée du vote favorable de l'accord agricole au sein de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen. Pier Antonio Panzeri, inculpé et placé en détention provisoire comme trois autres suspects, a conclu en janvier un accord avec la justice, s'engageant à livrer des informations sur le système de corruption auquel il admet avoir participé, en échange d'une peine de prison limitée à un an. Pour le moment, l'enquête sur le scandale de corruption au Parlement européen se poursuit, et des articles de presse publiés par de grands journaux confirment que le Maroc a soudoyé des eurodéputés pour servir ses intérêts. Dans cette rocambolesque affaire, les enquêteurs belges ont mis la main sur 1,5 million d'euros en liquide, saisis aux domiciles de Panzeri et Kaili, ainsi que dans une valise transportée par le père de celle-ci. O. F.

## 65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DE SAKIET SIDI YOUSSEF UN CRIME DE GUERRE QUI AVAIT SOUDÉ LES RELATIONS ENTRE ALGÉRIENS ET TUNISIENS

Les événements de Sakiet Sidi Youssef, dont le 65<sup>e</sup> anniversaire sera commémoré aujourd'hui, par les deux peuples algérien et tunisien, car ce qui s'est passé à Sakiet Sidi Youssef représente, à vrai dire, un maillon lumineux dans l'histoire commune entre les deux peuples algérien et tunisien et que se remémorer ces massacres, aujourd'hui, suscite de part et d'autre, satisfaction et fierté de ce glorieux passé et que le sang pur qui s'est mélangé a donné aux semeurs de doute et aux comploteurs une leçon dans l'unité des positions, une cohérence dans les visions et une cohésion entre les deux peuples. Cette commémoration se veut un symbole de la lutte commune et de résilience, en vue de l'émancipation et de l'indépendance, et un véritable témoin de l'esprit de solidarité et de fraternité qui n'a eu de cesse de s'approfondir aux plans officiel et populaire. Ces massacres qui demeurent parmi les pires atrocités que la France coloniale a commises, ont constitué une grande halte dans l'histoire de la lutte des deux pays qui a unifié leur destin commun. La date du 8 février de chaque année demeure un jour mémorable dans les relations des deux pays, reflétant l'ampleur de la barbarie du colonialisme français qui avait alors pilonné la région tunisienne de Sakiet Sidi Youssef, sous le prétexte du droit de poursuivre des moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN). Ce jour donne une forte impulsion au renforcement des relations bilatérales qui se sont vu attribuer la qualité de la solidité, à travers l'attachement au système des valeurs communes entre les deux pays et leur lutte unifiée. I.M./APS

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE SYRIEN BACHAR AL-ASSAD

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier, au téléphone avec son homologue syrien, Bachar Al-Assad, et lui a réitéré, en son nom personnel et au nom du peuple algérien, ses sincères condoléances pour les victimes du séisme dévastateur qui a frappé son pays, indique un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, ce jour, au téléphone avec son frère Bachar Al-Assad, le président de la République arabe de Syrie, pays frère, et lui a réitéré, en son nom personnel et au nom du peuple algérien, ses sincères condoléances pour les victimes du séisme dévastateur qui a frappé la Syrie, ainsi que le soutien de l'Algérie et sa contribution pour atténuer l'impact de ce drame sur le peuple syrien frère", lit-on dans le communiqué. "Pour sa part, le Président syrien a remercié son frère le Président de la République pour sa noble position fraternelle et solidaire, exprimant sa reconnaissance pour la solidarité intrinsèque du peuple algérien, d'autant que l'Algérie était le premier pays à répondre à l'appel à l'aide. Il a affirmé, à cette occasion, que la Syrie reconnaît, en de telles circonstances, les positions et les qualités du peuple algérien et n'hésitera pas à demander de l'aide à l'Algérie, pays frère».

## Tebboune présente ses condoléances à la famille de l'ancien président du MCA, Abdelkader Drif

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien président du Mouloudia Club d'Alger (MCA), Abdelkader Drif, décédé hier, à l'âge de 86 ans, des suites d'une

longue maladie. "La famille sportive vient de perdre le regretté Abdelkader Drif, l'un des artisans de la gloire du Mouloudia, qui a marqué de son empreinte l'histoire du doyen des clubs algériens", lit-on dans le message de condoléances.

"En cette douloureuse épreuve, je vous présente, ainsi qu'aux dirigeants du MCA, à ses supporters et à l'ensemble de la famille sportive, mes sincères condoléances, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte Miséri-

corde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter aux siens patience et réconfort...

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a écrit le Président de la République dans son message.

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

# «Il viendra conforter l'Algérie dans ses obligations internationales», souligne Meriem Chorfi

**Meriem Chorfi a expliqué que «ce projet de texte est une affirmation de la volonté politique de notre pays en matière de promotion et de renforcement des droits de l'homme, de la protection des droits et des libertés et de la consécration de l'Etat de droit», en précisant que ce projet de loi «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre par l'Algérie de ses obligations internationales liées aux accords qu'elle a ratifiés en la matière...»**

**E**n matière de promotion et de renforcement des droits de l'homme, de protection des droits et des libertés et de consécration de l'Etat de droit, nul n'ignore que l'Algérie constitue un cas d'école. Raison pour laquelle la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a été auditionnée, lundi 6 février, par la Commission des affaires juridiques de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains. Citée dans un papier

de nos confrères de Maghreb Info, Meriem Chorfi a expliqué que «ce projet de texte est une affirmation de la volonté politique de notre pays en matière de promotion et de renforcement des droits de l'homme, de protection des droits et des libertés et de consécration de l'Etat de droit», en précisant que ce projet de loi «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre par l'Algérie de ses obligations internationales liées aux accords qu'elle a ratifiés en la matière».

Quant à la Commission des affaires juridiques de la Chambre basse du Parlement, elle a salué la teneur du projet qui constitue «un plus qualitatif à la législation nationale», à travers des «mécanismes de prévention en impliquant des institutions de l'Etat et de la société civile», lequel «inclut également des dispositions sur la protection des victimes tout en accordant un intérêt particulier aux femmes et aux enfants».

C'est pourquoi, au vu de son importance pour enraciner davantage la culture des droits de l'homme en Algérie, elle a insisté sur «l'accélération de la préparation des textes d'application de ce projet». Par ailleurs, elle a rappelé l'Organe



national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), créé en vertu de la loi n° 12-15 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfance, soulignant «le rôle joué par cet organe dans la protection des enfants contre toute violation de leurs droits, notamment les enfants victimes de maltraitance ou d'agression». Elle a, en outre, mis en avant certaines mesures prises au niveau de

l'ONPPE, dont la création d'une cellule spécialisée pour recevoir les signalements concernant toute violation ou atteinte aux droits de l'enfant, à travers les différents moyens de communication disponibles, y compris le numéro vert «11-11», outre l'organisation de cycles de formation pour divers acteurs dans le domaine de l'enfance. Il est important de souligner que l'Algérie fait de «la

prévention et de la lutte contre toutes les formes de traite des personnes l'une de ses priorités à travers une série de mécanismes et de procédures prévoyant des textes et des institutions devant intervenir dans la prévention, les poursuites judiciaires et la protection des victimes, tout en veillant à protéger et à garantir les droits de l'homme».

R. N.

## AU SUJET DES RISQUES MAJEURS

### ABDELKRIM CHELGHOUH SOULIGNE : «IL EST URGENT D'ACTUALISER LA LOI 04-20 QUI DATE DE 2004»

Le risque sismique étant totalement imprévisible, le seul moyen d'en réduire les dégâts demeure son anticipation par l'adoption de bâtisses et ouvrages d'art véritablement antisismiques. « Une façon de faire obligatoirement cadrée par des lois parfaitement adaptées, » tel qu'expliqué hier matin par le professeur Abdelkrim Chelghoum, président du Club algérien des risques majeurs et directeur de recherches à l'USTHB (Université des sciences et technologies Houari-Boumediene) lors de son passage sur les ondes de la Radio Chaîne 3. Le professeur a précisé que la dernière loi, la 04-20, sur les risques majeurs date déjà de 2004, suite au séisme de Boumerdès en 2003, alors que toute loi doit être revue au moins chaque dix ans. Bien que jugeant ladite loi d'« excellente », il confirme en outre que certains de ses textes d'application ne sont toujours pas parus, et qu'en l'absence de son actualisation, elle serait déjà obsolète. Chelghoum précise par ailleurs que « le fort séisme survenu en Turquie et en Syrie est qualifié de sévère par les experts avec une magnitude (7,8) jamais égalée auparavant dans la région ». Il ajoute que « la région méditerranéenne est connue pour son intense activité sismique. Elle se trouve dans une interaction entre trois plaques tectoniques. Celle qui s'est rompue, la plaque anatolienne, a été poussée par coulissage par les plaques africaine et arabe », a-t-il dit. L'invité de la Radio fait remarquer en outre que « les séismes qui se produisent chez nous sont définis comme étant superficiels et donc dévastateurs », car, dit-il, plus le séisme est profond moins il est dévastateur.

Y. B.

## APN : la Déléguée nationale à la protection de l'enfance auditionnée

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, lundi 6 février, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, sur le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains. A ce propos, Mme Chorfi a expliqué que ce projet de texte était une affirmation de «la volonté politique de notre pays en matière de promotion et de renforcement des droits de l'homme, de la protection des droits et des libertés et de la consécration de l'Etat de droit», ajoutant qu'il s'inscrivait dans le cadre de «la mise en œuvre par l'Algérie de ses obligations internationales

liées aux accords qu'elle a ratifiés en la matière». La Commission a également salué la teneur du projet qui constitue «un plus qualitatif à la législation nationale», à travers des «mécanismes de prévention en impliquant des institutions de l'Etat et de la société civile», lequel «inclut également des dispositions sur la protection des victimes tout en accordant un intérêt particulier aux femmes et aux enfants». Mme Chorfi a insisté sur «l'accélération de la préparation des textes d'application de ce projet». Par ailleurs, elle a rappelé l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), créé en vertu de la loi n° 12-15 du 15 juillet 2015 relative à

la protection de l'enfance, soulignant le rôle joué par cet organe dans la protection des enfants contre toute violation de leurs droits, notamment les enfants victimes de maltraitance ou d'agression. Elle a, en outre, mis en avant certaines mesures prises au niveau de l'ONPPE, dont la création d'une cellule spécialisée pour recevoir les signalements quant à toute violation ou atteinte aux droits de l'enfant, à travers les différents moyens de communication disponibles, y compris le numéro vert «11-11», outre l'organisation des cycles de formation pour divers acteurs dans le domaine de l'enfance.

R. N.

## ALGÉRIE-PALESTINE

### Le ministre palestinien de l'Intérieur visite l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi à Alger

Le ministre de l'Intérieur palestinien, Ziad Hab Al-Rih a effectué, lundi 6 février, une visite à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Chateaufort (Alger) où il s'est entretenu des principaux axes du système de formation de la Sûreté nationale, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Accompagné du ministre de

l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et du directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheikh, le ministre palestinien a écouté des explications sur les principaux axes du système de formation adopté par la Sûreté nationale, a précisé le communiqué. « Dans le cadre du renforcement des capacités

de la police palestinienne, 42 policiers palestiniens reçoivent une formation en matière de police judiciaire et de police scientifique et technique au niveau de l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi et à l'Ecole d'Application de la Sûreté nationale de Soumaa (Blida) en sus de stages pratiques au niveau des services opérationnels de la Sûreté nationale », a

ajouté la DGSN dans son communiqué. Au terme de sa visite, M. Hab Al-Rih et la délégation qui l'accompagne ont sillonné les pavillons du Musée central de la Police où ils ont pris connaissance des haltes historiques de la Police algérienne, avant de signer le registre d'or de la Sûreté nationale.

R.N.

# Sécurité sanitaire: appel à l'évaluation des risques et à l'activation de la veille

L'importance de l'évaluation périodique des risques sanitaires liés aux produits pharmaceutiques, aux médicaments à usage humain ou vétérinaire ainsi qu'aux produits biologiques et biotechnologiques a été soulignée par les participants qui ont également insisté sur le respect des bonnes pratiques, des critères et des normes adoptées et la coordination des actions de veille sanitaire...

Les participants au séminaire intitulé: "la sécurité sanitaire du citoyen est la responsabilité de tous" ont mis l'accent sur l'importance d'évaluer les risques sanitaires qui menacent le citoyen et d'activer la veille pour assurer la protection nécessaire en temps nécessaire. L'importance de l'évaluation périodique des risques sanitaires liés aux produits pharmaceutiques, aux médicaments à usage humain ou vétérinaire ainsi qu'aux produits biologiques et biotechnologiques a été soulignée par les participants qui ont également insisté sur le respect des bonnes pratiques, des critères et des normes adoptées et la coordination des actions de veille sanitaire et épidémiologique et le lancement des alertes précoces pour permettre le déploiement des dispositifs de gestion des situations exceptionnelles en temps utile. Ils ont appelé au développement des moyens à même de faire face aux menaces et nouveaux risques sanitaires comme les maladies transmissibles et non transmissibles, la croissance démographique, le vieillissement et ce par la réforme des programmes de gestion, l'activation des mécanismes de concertation et l'amélioration des services sanitaires pour en assurer l'efficacité. Dans ce contexte, le chef du service d'oncologie à l'Hôpital de Rouiba et membre du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Hassan Mahfouf, a souligné la nécessité d'accorder un intérêt particulier aux mesures préventives pour éviter l'augmentation



de la prévalence de certaines maladies, dont les différents types de cancers, et ce, à travers la modification du mode de vie, la préservation de l'environnement et l'adoption d'un régime alimentaire sain. Les maladies cardiovasculaires et respiratoires et les cancers sont parmi les premières causes de décès en Algérie, a-t-il dit, soulignant que le traitement de ces maladies, qui sont étroitement liées à l'alimentation et à l'environnement, coûtent énormément à l'Etat, d'où l'importance de la prévention. Idem pour diabète, l'hypertension et d'autres maladies très répandues,

a ajouté le spécialiste, soutenant que les mesures préventives dans le cadre de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire permettront de réduire leur prévalence. De son côté, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, président du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, a affirmé que l'agence, en coordination avec tous les autres secteurs, œuvrait pour atteindre un seul objectif: la sécurité sanitaire. Et d'ajouter que les ateliers organisés lors de cette rencontre visaient à analyser les défis rencontrés en matière de sécurité sanitaire pour trouver les

moyens permettant de les relever. Pour sa part, le juriste et spécialiste en numérisation, Djamel Khefif a braqué la lumière sur la relation étroite entre la numérisation et la sécurité sanitaire, appelant à les appuyer en textes de loi au diapason des avancées technologiques et les exigences de la mondialisation. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) qui a développé nombre d'applications spécialisées dans l'étude de certains phénomènes qui pourraient survenir à l'avenir afin de mettre en place un plan de lutte, a ajouté M. Khefif, évoquant la possibilité de tirer profit de ces

applications qui collectent les informations pour les experts vu que les méthodes conventionnelles s'étaient avérées inefficaces. Pour l'expert, cette rencontre se veut un espace d'échange pour les spécialistes et les acteurs en matière de sécurité sanitaire dans l'objectif d'arrêter une stratégie préventive et prospective. La cérémonie d'ouverture du séminaire s'est déroulée en présence des ministres, des cadres supérieurs, des représentants de plusieurs secteurs ainsi que des acteurs de la société civile activant dans ce domaine.

Y. B.

## Pr Senhadji : la sécurité sanitaire, l'un des défis les plus importants

Le chef de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le professeur Kamel Senhadji, a souligné que la réalisation de la sécurité sanitaire est l'un des défis les plus importants. Ce qui nécessite l'application de mesures de protection dans la mise en œuvre de la stratégie nationale pertinente. Le professeur Senhadji a également expliqué que « La réalisation de la sécurité sanitaire est l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontés divers pays du monde, dont l'Algérie ». Pour que « la situation sanitaire puisse évoluer vers une urgence sanitaire qui nous oblige, à l'application immédiate des mesures de protection ». Cela se fait en coordonnant les efforts des différents acteurs dans le domaine de la sécurité sanitaire. Il a ajouté, dans le même contexte, que la jonction « est une occasion importante de travailler pour assurer la sécurité sanitaire du citoyen et lui offrir une vie meilleure. À la lumière d'un plan, qui aspire à tenir les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce « qui vient au cœur de la stratégie nationale pour dessiner les traits de la nouvelle Algérie ». Elle s'inscrit également dans le cadre de l'élévation du niveau de gouvernance, des défis et de l'assaut des horizons futurs ambitieux, en matière de sécurité sanitaire. En plus d'exhorter tous

les acteurs à fournir des indicateurs annuels pour évaluer les politiques publiques, dans ce domaine et surmonter les défis présentés. Ces enjeux portent sur « la mise à jour des outils et des méthodes d'analyse, la prise en compte de la révolution numérique, et la coordination de la mise en œuvre des grandes investigations de terrain dans le domaine de la sécurité sanitaire ». Il est question également de « contribuer à la production des principaux indicateurs de l'état de santé de la population et privilégier la surveillance, la vigi-

lance et la vigilance dans le même domaine. Ajoutant que « le projet de modernisation nécessaire, des outils et des méthodes à l'ère de la numérisation intégrale, « nécessite une attention particulière à la dématérialisation et la capacité à gérer des bases de données volumineuses et à faire face au phénomène (big data) » et « intégrer les données de géolocalisation ». Attendu que le professeur Sanhadji a souligné à cet égard l'importance de ce projet pour l'Agence car il « prend en compte les niveaux local et régional et le

transfert national et l'utilisation de l'information à un niveau stratégique garantis ». Il a déclaré que « l'Algérie, conformément à ses obligations internationales, s'emploie à élargir le champ de ses activités dans le domaine de la sécurité sanitaire, en ratifiant les différentes déclarations internationales et régionales pertinentes ». Et « prendre les mesures appropriées pour acquérir une expertise scientifique significative afin d'évaluer les risques affectant la santé de chacun ».

R. N.

## Zwivelile Mandela : « Nous voyons l'Algérie comme le pays des révolutionnaires »

Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Zwivelile Mandela a exprimé « sa gratitude » d'avoir rencontré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Et d'ajouter : « Nous voyons l'Algérie comme le pays des révolutionnaires et des martyrs. Nous avons exprimé,

aujourd'hui, lors de cette rencontre, notre loyauté permanente envers les martyrs, et nous avons discuté comme les membres d'une même famille. Indiquant avoir évoqué, lors de cette rencontre, « les voies et moyens à même d'établir un partenariat étroit et solide entre les deux pays, Zwivelile Mandela s'est dit impressionné par les

jeunes, « cœur battant de cette nation et catalyseur de l'économie, des jeunes qui évoluent rapidement et servent leur pays en vue de le promouvoir et d'y asseoir les règles de la démocratie », a-t-il soutenu. « Nous quittons l'Algérie le cœur rempli de bonheur, car nous avons eu la chance de visiter notre deuxième maison », a-t-il affirmé, exprimant la volonté

d' « exploiter toutes les opportunités permettant de rapprocher les deux pays », notamment à travers l'ouverture d'une ligne aérienne directe Alger-Johannesburg. A ce propos, Zwivelile Mandela s'est dit convaincu que « les citoyens d'Afrique du Sud aimeraient visiter l'Algérie et découvrir ses paysages naturels ».

APS

PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

# Les représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce auditionnés

**Ce texte de loi accompagne les transformations survenues dans l'écosystème bancaire, notamment en ce qui concerne l'agrément des banques d'investissement, des banques numériques, des prestataires des services de paiement et des intermédiaires indépendants...**

La Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) vient d'auditionner la directrice générale de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie, Djouher Hadi, et le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Samir Derradji, dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la monnaie et le crédit. Lors de cette séance qui s'est déroulée sous la présidence de Lakhdar Salmi, président de la commission, Mme Hadi a affirmé que les amendements contenus dans le projet de loi sur la monnaie et le crédit, répondent à la nouvelle vision économique de l'Etat, en ce sens que le texte de loi "est cohérent avec le système du nouveau code de l'investissement" qui a intégré un ensemble de facilitations, en vue de relancer l'investissement local et étranger. L'intervenante a, en outre, relevé que les nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi concernent la consécration de la suppression de la règle 51/49 %, ainsi que le droit de préemption avec des exceptions liées aux projets réalisés dans les secteurs stratégiques. Le projet de loi présenté, jeudi dernier, par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, devant la commission des Finances à l'APN "est au diapason des mutations économiques et financières et à même de relever les nouveaux défis technologiques", a-t-elle souligné. De son côté, le DG du Commerce extérieur au ministère du Commerce a relevé l'importance de réviser l'arsenal juridique national régissant les segments économiques de manière générale et le créneau

de la monnaie et du commerce en particulier, se félicitant du contenu du projet de loi relatif à la monnaie et au crédit qui inclut notamment "le e-commerce, demandé par les opérateurs économiques". Considérant que le texte de loi s'adapte aux visions adoptées par les pouvoirs publics en termes d'ouverture et de promotion des exportations hors hydrocarbures, M. Derradji a rappelé que le projet en question avait prévu le commerce des services, censé faciliter la tâche à la partie algérienne dans ses nouvelles négociations dans le cadre la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF) sur les services. Par ailleurs, le ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid a affirmé que le projet de loi relatif à la monnaie et au crédit instituerait de nouvelles activités permettant de créer la compétitivité entre les startups algériennes, notamment en matière de modernisation des moyens de paiement. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat autour du projet de loi relatif à la monnaie et au crédit, présidée par Lakhdar Salmi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Oualid a souligné "l'importance" de ce texte de loi pour l'économie nationale, y compris les startups, d'autant qu'il "institue de nouvelles activités dans le domaine financier, en particulier en matière de modernisation des moyens de paiement". Ce texte de loi qui accompagne les transforma-



tions survenues dans l'écosystème bancaire, notamment en ce qui concerne l'agrément des banques d'investissement, des banques numériques, des prestataires des services de paiement et des intermédiaires indépendants, outre l'ouverture des bureaux de change, "permettra la création d'un nouvel écosystème concurrentiel pour les startups algériennes", a souligné le ministre, ajoutant que la valeur du marché des services de paiement et des intermédiaires indépendants s'élève à plus de 700 milliards USD dans le monde. Ce projet de loi permettra également de développer les moyens de paiement en Algérie et de diffuser la culture du paiement électronique, ce qui inciterait les startups et les entreprises technologiques à contribuer à cette dynamique, poursuit M. Oualid, qui rappelle que la plupart des startups en

Afrique, porteuses d'une valeur marchande de plus d'un (1) milliard USD, activent dans le domaine des technologies financières. Le projet de loi vient "combler les insuffisances enregistrées l'année dernière, notamment en matière de moyens de paiement", a précisé le ministre, en ce sens que "le e-paiement, étant autrefois l'apanage des établissements bancaires, est devenu aujourd'hui pratique courante chez les start-up des grands pays". M. Oualid a qualifié, par ailleurs, le dinar numérique algérien, dont l'émission et la gestion sont assurées par la Banque d'Algérie, conformément aux termes du projet de loi, "est une bonne mesure qui est au diapason des évolutions opérées", indiquant que tous les pays s'orientent vers cette direction étant "menacés par la cryptomonnaie". Jeudi dernier, le

ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a présenté devant la Commission des finances et du budget de l'APN, le projet de loi sur la monnaie et le crédit qui tend à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire, la Banque d'Algérie en tête, en conférant au Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) de plus larges prérogatives. Ce texte de loi, abrogeant l'Ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée, s'inscrit dans le cadre "des réformes initiées par les pouvoirs publics et de la restructuration du système monétaire et financier en Algérie, afin de s'adapter aux derniers développements et de mieux répondre aux exigences de la réforme économique escomptée", avait alors expliqué le ministre.

**Youcef Salami et APS**

## DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE : 97.000 HA DISTRIBUÉS

L'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) a débuté, ce lundi, l'opération de distribution de plus de 97.000 hectares de terres agricoles au profit de 77 investisseurs algériens et étrangers de droit algérien dans le Sud consacrés aux cultures stratégiques.

C'est ce que nous a annoncé le directeur général de l'Office, Djoudi Guenoune. «Le coup d'envoi de l'opération de distribution d'attestation de bénéficiaires est donné à partir d'El Menia. La superficie totale est répartie sur quatre wilayas du sud du pays (El Menia, Ouargla, Tougourt et Ghardaïa)», a-t-il dit, non sans rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'investissement structuré dans le Grand Sud visant le développement des filières stratégiques pour réduire la facture des importations du pays et répondre aux défis de la sécurité alimentaire. Il a fait savoir que l'ODAS a reçu 3.071 dossiers d'investissement dans les cultures stratégiques, soulignant que les critères de choix sont «très rudes». «Nous avons donné la chance à tout un chacun.

Les dossiers sont étudiés d'une manière minutieuse. Nous avons par la suite procédé au classement de ces derniers. Les investisseurs doivent présenter un plan de développement conséquent et s'inscrire pleinement dans l'instruction portant développement des cultures stratégiques», a-t-il dit. Selon lui, les investissements dans le Sud nécessitent des ressources financières importantes pour bien gérer le projet et donner un maximum de chance de réussite. Concernant le choix des périmètres, il a précisé que cela relève des missions

des comités de wilaya sous la supervision des walis. «Notre intérêt est d'avoir des surfaces exploitables épargnées de contraintes qui peuvent entraver l'entame des travaux», a-t-il souligné. Il a soutenu que la création de l'ODAS s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à lutter contre la bureaucratie et permettre aux investisseurs potentiels dans le domaine du développement des cultures stratégiques de surmonter les entraves.

**R. E.**

## ENERGIE : HAUSSE DE PRÈS DE 14 % DE LA PRODUCTION COMMERCIALE EN 2021

La production algérienne d'énergie primaire a enregistré en 2021 une hausse de 13,9 % par rapport à 2020, atteignant les 164,4 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep), indique un bilan du ministère de l'Énergie et des Mines, relevant également une hausse de 40 % des exportations du gaz naturel et du GNL, tirées par une "forte" demande des clients étrangers. Portant sur les principaux résultats et faits marquants du secteur

énergétique national en 2021, le bilan a fait état d'une hausse "appréciable" de 13,9% de la production d'énergie primaire (gaz naturel, pétrole brut, condensat, GPL aux champs, électricité primaire et combustibles solides) à 164,4 millions Tep, contre 144,4 millions de Tep en 2020. Cette hausse de production a permis de contribuer "fortement" à l'accroissement du PIB de 3,5% en 2021, contre une décroissance de -5,1%

en 2020, a ajouté la même source. Selon le bilan du ministère, l'accroissement des volumes de production d'énergie primaire est dû notamment à "la forte hausse de la production de gaz naturel (+24%), à la bonne performance des gisements, à la mise en service du boosting (Hassi R'mel) et à l'apport des nouveaux gisements, ainsi qu'à la hausse de la demande européenne sur le gaz algérien".

**R. E.**

# Déchets: activer les mécanismes de gestion dans le cadre d'une approche économique

**Dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des déchets tracée à l'horizon 2035, il est prévu de promouvoir le niveau du recyclage et de l'analyse organique des déchets et leur valorisation et ce, à travers l'optimisation du taux de traitement via le recyclage total des déchets ménagers de 7% actuellement à 20% à l'horizon 2035 avec l'augmentation du taux de traitement analytique organique pour atteindre 50% sur la totalité du volume des déchets en 2035...**

Les participants à une rencontre scientifique sur la gestion des déchets ménagers ouverte lundi dernier à Annaba ont mis l'accent sur l'importance d'activer les mécanismes de gestion de ce genre de déchets dans le cadre d'une approche économique garantissant leur valorisation et contribuant au développement de l'économie du recyclage. Au premier jour des travaux de cette rencontre organisée à l'initiative du centre de recherche en environnement d'Annaba avec la participation de chercheurs, représentants de différents partenaires concernés par l'environnement et la gestion des déchets et experts représentant le système d'assistance technique et d'échange d'informations de l'union européenne, les participants ont indiqué que le volume des déchets ménagers produits annuellement en Algérie représente une source importante de la richesse et nécessite de trouver des solutions innovantes dans le domaine de gestion des déchets permettant de gagner le défi s'agissant de la gestion de ces déchets et la relance de l'économie du recyclage performant.

"Dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des déchets tracée à l'horizon 2035, il est prévu de promouvoir le niveau du recyclage et de l'analyse organique des déchets et leur valorisation et ce à travers l'optimisation du taux de traitement via le recyclage total des déchets ménagers de 7% actuellement à 20% à l'horizon 2035 avec l'augmentation du taux de traitement analytique organique pour atteindre 50% sur la totalité du volume des



déchets en 2035 en plus de la promotion des activités de valorisation", a indiqué la chercheuse Kaoutar Karbouââ, co-opérante au centre de recherche en environnement et également professeur à l'École Nationale Supérieure de Technologie et d'Ingénierie ENSTI d'Annaba. La concrétisation des objectifs tracés dans le cadre de la stratégie nationale de gestion et de valorisation des déchets "nécessite l'activation des mécanismes d'encouragement et de généralisation des outils de tri à la source pour les citoyens, le recouvrement des revenus en rapport avec la gestion des déchets pour

les collectivités locales, la responsabilisation du producteur s'agissant du système de gestion des déchets et la sensibilisation des producteurs quant au respect des méthodes de réduction de production des déchets dans l'emballage et la participation à sa gestion", a souligné la même intervenante. Pour sa part, l'expert Azedine Bahou, coopérant au centre de recherche en environnement d'Annaba a exposé le projet de création d'une start up activant dans le domaine de gestion des déchets ménagers à travers la proposition d'une benne intelligente fonctionnant avec un système numé-

rique. Les intervenants ont insisté sur les aspects scientifiques en rapport avec l'activation de la gestion des déchets et ont mis la lumière sur l'importance de l'implication des jeunes dans les activités de valorisation des déchets à travers l'encouragement et l'accompagnement des start up activant dans ce domaine. Les travaux de cette rencontre de trois jours se poursuivront dans le cadre d'ateliers de travail animés par des experts européens spécialisés dans la gestion des déchets et l'économie circulaire, a-t-on fait savoir.

APS

## L'ALGÉRIENNE DES EAUX DE BÉCHAR : 12 MILLIONS DA DE CRÉANCES À RECOUVRER

Les créances impayées détenues par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) à Béchar ont atteint, à la fin de l'année 2022, plus de 12 millions DA, a indiqué la direction locale de l'ADE. Les créances à recouvrer par l'entreprise, cumulées jusqu'à fin 2022, s'élèvent à plus de 12 millions DA et concernent toutes les catégories de notre clientèle, a précisé à l'APS le premier responsable de cette unité, Ben Ameer Sidi Ahmed. Pour parer à cette situation, l'ADE appelle sa clientèle à s'acquitter de ses dettes pour éviter tout cumul et prendre part ainsi à l'amélioration du service public de l'eau et au développement des capacités de l'unité, pour lui permettre de développer davantage ses prestations et répondre aux besoins en eau potable de la population et des secteurs d'activités, a-t-il expliqué. Pour le recouvrement de ses créances, l'ADE a instruit les responsables de ses services commerciaux et financiers de faciliter les opérations de paiement aux abonnés et même de leur accorder des facilités de paiement, et ce, par le biais d'un canevas de paiement mensuel, a-t-il ajouté. Malgré cette situation de créances impayées, qui porte un préjudice financier à l'entreprise, l'unité veille à la continuité du service public en direction de sa clientèle estimée à 62.000 abonnés à travers les communes de Béchar, Taghit, Beni-Ounif, Abadla, Mechraa-Houari Boumedienne, Erg Faradj, Meridja, Lahmar, Boukais et Mougheul, a fait savoir Ben Ameer.

R. R.

## EL-MÉNÉA: REMISE DE 36 TITRES D'ATTRIBUTION DE TERRES AGRICOLES AUX INVESTISSEURS

Trente-six (36) titres d'attribution de terres agricoles ont été remis lundi dernier à des investisseurs dans la wilaya d'El-Ménéa, à l'initiative de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS). La cérémonie de remise des titres a été présidée, au centre culturel de la commune de Hassi El-Gara, par le wali d'El-Ménéa, Benmalek Mokhtar, en présence du directeur général de l'ODAS, Guennoune Djoudi, et des autorités locales. Les investisseurs, qui ont présenté leurs demandes par le biais de la plateforme numérique, ont bénéficié, en fonction de leurs vœux, des terres situées au niveau des périmètres agricoles de "Arikat El-Meslane" (commune de Hassi El-Gara) et de "Hassi-Loufila-2" (commune de Hassi El-Lefhal) qui s'étendent sur une surface agricole globale de près de 30.000 hectares. Le directeur général de l'ODAS a souligné, à cette occasion, que ces terres ont été attribuées aux investisseurs ayant rempli les conditions établies par l'office, avant d'appeler les bénéficiaires de faire preuve d'initiative et d'action et d'adhérer aux efforts des hautes instances du pays visant la réalisation de l'autosuffisance et la réduction de la facture des importations, notamment des cultures stratégiques. "L'ODAS s'emploie à accompagner les promoteurs pour la mise en œuvre du programme d'investissement par la concrétisation des opérations projetées et d'œuvrer à aplanir les contraintes que peuvent rencontrer les investisseurs en application des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance particulière à la relance de l'agriculture", a-t-il souligné. De son côté, le wali d'El-Ménéa a affirmé que "les autorités locales s'attellent à assainir le foncier agricole et répartir les terres récupérées aux véritables investisseurs".

APS

## EL-OUED : LA POMME DE TERRE DE SAISON ARRIVE

Une production de plus de cinq millions de quintaux de pomme de terre saisonnière est attendue dans la wilaya d'El-Oued au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris auprès de la Chambre locale d'agriculture. «La récolte sera réalisée sur une surface de plus de 11.000 hectares, soit 50 % de la superficie totale consacrée la saison dernière à la pomme de terre d'arrière-saison, plantée pendant les mois d'août et de septembre et récoltée entre décembre et février», selon le président de la Chambre d'agriculture. La superficie consacrée à la pomme de terre de saison (plantée entre février et mars, et récoltée entre juillet et début septembre) a enregistré une hausse «notable» par rapport à la saison précédente, en raison de la demande croissante sur le marché, a-t-il ajouté. La production de ce produit de large consommation est considérée comme la principale culture maraîchère dans les communes à voca-



tion agricole, à savoir Magrane, Hassi-Khalifa, Trifaoui, Reguiba, Debila, Taghzout et Ourmas. Elle se localise particulièrement au niveau des périmètres agricoles de Hassi-Khalifa, Ourmas et Taghzout, qui totalisent 80% des capacités de la wilaya en matière de production de pomme de terre. La wilaya d'El-

Oued occupe actuellement la première place à l'échelle nationale avec environ 40% de la production nationale et 50% de la valeur de la production végétale locale. Elle compte aussi plusieurs variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen oscillant entre 320 et 350 q/hectare.

R. R.

# BEUCOUP D'ENTRE ELLES SE SONT LES 20 MONNAIES AFRICAINES LES MOINS P

**Vingt monnaies africaines ont connu une baisse d'au moins 50 % de leur valeur face au dollar américain sur la période 2013-2022, dont trois se sont presque totalement effondrées. Dans la plupart des cas, cela reflète une mauvaise santé économique résultant d'une mauvaise gouvernance, comme le démontre la présence de plusieurs pays disposant d'importantes richesses naturelles parmi ceux dont la monnaie s'est le plus écroulée.**



**PAR ILYES ZOUARI\***  
Président du Centre d'étude  
et de réflexion sur le Monde  
francophone

**S**ur les 41 monnaies africaines, vingt ont vu leur valeur divisée au moins par deux sur la période de dix années allant de début 2013 à fin 2022 (suivies par le dinar tunisien, qui frôle la barre des 50 %, avec une baisse de 49,9 %). Parmi ces vingt monnaies, dix ont vu leur valeur divisée au moins par trois (talonnées par le birr éthiopien et le naira du Nigeria, dont le cours a été divisé par 2,9). Trois monnaies se sont presque totalement effondrées, avec une dépréciation proche de 100 % : la livre soudanaise (-99,2 %), le dollar zimbabwéen (-99,2 %) et la livre sud-soudanaise (97,5 %). Deux ont connu une baisse légèrement supérieure à 80 %, soit une division par cinq de leur valeur : le cedi ghanéen (-81,3 %) et le kwanza angolais (-81,2 %). Trois autres monnaies ont perdu environ les trois quarts de leur valeur : le leone de la Sierra Leone (-77,0 %), la livre égyptienne (-74,3 %) et le dinar libyen (-

73,5 %). Enfin, quatre ont perdu environ les deux tiers de la leur : le kwacha zambien (-70,8 %), le kwacha malawite (-67,2 %), le birr (-65,9 %) et le naira (-65,2 %), suivis par huit monnaies ayant perdu environ la moitié de leur poids : le franc congolais (-55,0 %), le metical du Mozambique (-53,8 %), le dollar libérien (-53,2 %), le rand sud-africain (-50,3 %), le dollar namibien, le lilangeni de l'Eswatini et le loti du Lesotho (-50,3 % également), suivis par l'ariary malgache (-50,0 %).

Côté francophone, deux monnaies font partie des vingt monnaies ayant été les moins performantes sur cette période, à savoir le franc congolais, de la République démocratique du Congo, et l'ariary de Madagascar. Toutefois, celles-ci n'arrivent qu'à la 13e et 20e place, respectivement, des monnaies ayant connu la plus forte dépréciation.

Par ailleurs, et dans un tout autre registre, 14 de ces 20 monnaies les moins performantes sont fabriquées à l'étranger, comme la grande majorité des autres monnaies africaines. Parmi les dix pays ayant observé la plus importante chute de leur monnaie, deux ont été marqués par une longue guerre civile (le Soudan du Sud et la Libye), et quatre autres sont connus pour avoir d'importantes res-

sources naturelles (le Soudan, le Ghana, l'Angola et la Zambie). Par ailleurs, cinq de ces pays font partie des dix pays les plus endettés d'Afrique (le Soudan, la Zambie, le Zimbabwe, le Ghana et l'Égypte), et sept font partie des dix pays africains ayant souffert de la plus forte inflation en 2022 (le Zimbabwe, le Soudan, le Ghana, la Sierra Leone, l'Angola, le Malawi et le Soudan du Sud).

### TROIS MONNAIES SE SONT PRESQUE TOTALEMENT EFFONDREES

La livre soudanaise et le dollar zimbabwéen arrivent donc en tête des monnaies s'étant le plus effondrées sur le continent au cours de la dernière décennie, avec une dépréciation supérieure à 99 % (99,2 % après arrondissement, soit une valeur divisée par 129 !). Malgré ses importantes ressources naturelles, en tant que troisième producteur africain d'or et grâce à l'immense potentiel agricole offert par le Nil, qui le traverse, le Soudan connaît depuis plusieurs années une grave crise économique ayant fait de lui le pays le plus endetté du continent, avec une dette publique estimée par le FMI à non moins de 189,5 % du PIB fin 2022 (soit le deuxième niveau d'endette-

ment le plus élevé au monde, après le Japon). Ce pays d'Afrique de l'Est a également été frappé par une terrible inflation en 2022, qui aurait atteint environ 155 % selon les dernières prévisions du FMI (après un taux de 359,1 % en 2021). Celle-ci serait ainsi la troisième plus forte inflation au monde, après celles enregistrées au Zimbabwe et au Venezuela. La crise soudanaise a notamment été aggravée par l'instabilité politique dont souffre le pays, et qui s'est encore manifestée par un nouveau coup d'État en octobre 2021. Quant au Zimbabwe, ce pays d'Afrique australe ne s'est toujours pas remis du chaos économique laissé par l'ancien dictateur Robert Mugabe, qui avait instauré un des régimes les plus corrompus et inefficaces du continent (tout en se faisant passer pour un héros africain...). Chose rarissime dans l'histoire mondiale, la monnaie nationale avait même été purement et simplement abandonnée en 2009, après avoir perdu toute valeur (le dollar américain atteignant jusqu'à 35 milliards de milliards de dollars zimbabwéens !). Remplacée par des devises étrangères, et en particulier le dollar américain (USD) et le rand sud-africain, elle fut réintroduite en février 2019, au taux de 0,4 USD pour 1 dollar zimbabwéen (soit 2,5 dollars zimbabwéens pour 1 USD). Toutefois, celle-ci s'est de nouveau rapidement effondrée, pour ne plus valoir que 0,003 USD (soit un cours divisé par 129 en moins de trois ans). À l'instar du Soudan, le Zimbabwe a connu ces dernières années une très forte inflation, et qui aurait atteint environ 285 % en 2022, faisant du pays le champion du monde en la matière (après un taux de 98,5 % en 2021, et de 557,2 % en 2020). Par ailleurs, le pays est aujourd'hui le sixième pays le plus endetté du continent, avec une dette publique estimée à 92,6 % du PIB.

La livre soudanaise et le dollar zimbabwéen sont talonnés par la livre sud-soudanaise, qui arrive en troisième position des monnaies les moins performantes sur la dernière décennie, avec une baisse de 97,5 % (soit une valeur divisée par 39). Celle-ci aurait d'ailleurs encore plus lourdement chuté, si elle n'avait pas été arrimée au dollar pendant une certaine période. L'effondrement quasi total de la livre soudanaise s'explique essentiellement par le fait que le pays a été ravagé par une terrible guerre civile, déclenchée peu après son indépendance, obtenue en juillet 2011, et qui aura duré plus de six ans (de décembre 2013 à février 2020). Avec plus de 400 mille morts, ce conflit a été, de très loin, le plus meurtrier du continent au cours de la dernière décennie, et a encore affaibli un pays qui avait déjà été grandement épuisé par deux longues guerres civiles avant son indépendance, à l'époque où il faisait encore partie du Soudan (et qui avaient duré 38 années au total). Le Soudan du Sud a ainsi connu 44 années de guerre depuis le départ des Britanniques, en 1956. Un triste record mondial ! Ce pays d'Afrique de l'Est, zone historiquement la moins stable et la plus pauvre du continent, est aujourd'hui le pays le plus pauvre d'Afrique. Le sous-développement y est si important, que le pays est souvent absent des différents classements internationaux concernant le

continent, faute de données disponibles (avec la Somalie d'Afrique de l'Est, parfois à placer, au pays francophone...).  
tion...

### DEUX MONNAIES SE SONT PRESQUE TOTALEMENT EFFONDREES

En dehors de ces deux monnaies, qui sont le Soudan et le Soudan du Sud, deux autres monnaies ont connu un effondrement de leur valeur : le Ghana et l'Angola. Le Ghana a vu sa monnaie perdre 81,3 % de sa valeur divisée par cinq (soit un effondrement de 81,3 %). Faut-il en dire plus ? Ce pays a souffert de la crise et de diversification économique pour l'Angola, ces dernières années ont vu une grave crise économique, malgré les très importantes ressources naturelles dont il dispose. Le Ghana est le premier producteur de pétrole saharienne, tandis que le deuxième producteur de pétrole et de diamants est le Nigeria. Pourtant, le Ghana est le huitième pays d'Afrique (avec une dette estimée à 90,7 % du PIB fin 2022). L'Angola était en 2013 le pays le plus endetté du continent, avec 92,6 % du PIB fin 2022. Les deux monnaies les plus importantes riches ont enregistré une performance décevante sur la période décennale, avec un taux annuel de dépréciation de 97,5 % (le Ghana et de seulement 97,5 %). L'Angola, selon la Banque mondiale, contre, par exemple, le Soudan du Sud pour la Côte d'Ivoire. Cette dernière a dépassé en richesse par habitant, malgré ses importantes ressources naturelles non renouvelables, d'Ivoire produit trois fois plus que le Ghana, et environ six fois moins que le pétrole que l'Angola d'Ivoire affichait un cours de 2 549 dollars américains pour 364 dollars pour le dollar. Pour l'Angola (selon les données de la Banque mondiale), la performance qui lui a permis de devenir le deuxième pays d'Afrique de l'Ouest, c'est d'ailleurs, le Ghana qui a connu une inflation de 98,5 % en 2022, estimée à 98,5 %, respectivement de 557,2 %, respectivement de 98,5 %, respectivement de 557,2 %, respectivement de 98,5 %.

### TROIS MONNAIES SE SONT PRESQUE TOTALEMENT EFFONDREES

Ces cinq monnaies les moins performantes sur la dernière décennie, à savoir les trois quarts de leur valeur, à savoir le leone et le dinar libyen (à la quatrième). Bien que la crise civile soit terminée il y a vingt ans (janvier 2003), le Soudan du Sud continue à connaître de nombreuses difficultés é-

PRESQUE TOTALEMENT EFFONDREES

## PERFORMANTES SUR LA DÉCENNIE 2013-2022

le données dispo-  
malie, autre pays  
(). Ce qui conduit  
artificiellement, un  
en dernière posi-

## LES ONT VU DIVISÉE PAR

trois cas extrêmes  
, le Zimbabwe et le  
ux autres pays ont  
ment de plus de 80  
nationale, à savoir  
la, avec une baisse  
81,2 % (soit une  
5,4 et 5,3, respecti-  
bonne gouvernan-  
tion (en particulier  
s deux pays traver-  
e économique mal-  
portantes richesses  
disposent. En effet,  
premier producteur  
, et le cinquième  
role d'Afrique sub-  
que l'Angola est le  
cteur africain de  
ants (et le quatriè-  
es derniers).

est aujourd'hui le  
le plus endetté  
ne dette publique  
du PIB fin 2022), et  
ore le cinquième  
té en 2020 (136,5  
20). Malgré leurs  
ises, ces deux pays  
croissance écono-  
sur la dernière  
e 2013-2022, avec  
oyen de 4,6 % pour  
lement 0,4 % pour  
Banque mondiale,  
e, un taux de 7,0 %  
re.

ailleurs réussi à les  
esse produite par  
es faibles richesses  
ouvelables (la Côte  
ois fois moins d'or  
de pétrole que la  
35 fois moins de  
la). En effet, la Côte  
n PIB par habitant  
fin 2021, contre 2  
le Ghana et 1 953  
lon les dernières  
que mondiale). Une  
a également per-  
pays le plus riche  
nt continentale. Par  
a et l'Angola ont  
on assez élevée en  
viron 27 % et 22  
, et ce après avoir  
12,0 % et de 17,8  
t, sur la décennie  
2021.

## LES ONT TROIS QUARTS LEUR

ies africaines les  
es sont suivies par  
ant perdu environ  
leur valeur face au  
eone, la livre égypt-  
r libyen (dont la  
divisée par environ  
la terrible guerre  
ée depuis plus de  
r 2002), la Sierra  
connaître d'import-  
conomiques, et qui



se sont notamment traduites par le fait qu'elle soit récemment devenue le pays le plus pauvre d'Afrique de l'Ouest, après avoir été dépassée par le Niger (avec une PIB par habitant de 480 dollars fin 2021, contre 591 dollars). Ce dernier devrait d'ailleurs très bientôt devancer également le Liberia, pas anglophone voisin de la Sierra Leone, et dont la monnaie s'est dépréciée de 53,2 % au cours de la dernière décennie (se classant à la 15e position des monnaies les moins performantes du continent). De son côté, la livre égyptienne a continué de pâtir du niveau d'endettement très élevé du pays, évoluant souvent autour de 90 % du PIB, et estimé à 89,2 % fin 2022. Toutefois, et contrairement aux pays précédemment cités, l'Égypte a récemment entrepris d'importantes réformes lui ayant permis de consolider et de dynamiser son économie. Aidée, par ailleurs, par la démographie (pays de 104 millions d'habitants), celle-ci devrait ainsi très prochainement devenir la première économie africaine en termes de PIB nominal, en dépassant celles du Nigeria et de l'Afrique du Sud, tous deux en déclin économique depuis plusieurs années. Enfin, le dinar libyen a été fragilisé par la guerre civile que connaît la Libye depuis la chute de la dictature de Kadhafi, qui avait régné sur le pays pendant 42 ans, sans lui donner de solides institutions (le pays n'avait même pas de constitution), et sans en diversifier l'économie, toujours extrêmement dépendante des hydrocarbures (plus de 95 % des exportations).

## QUATRE MONNAIES ONT PERDU LES DEUX TIERS DE LEUR VALEUR

Le dinar libyen est donc suivi par quatre monnaies ayant perdu environ les deux tiers de leur valeur face au dollar, à savoir le kwacha zambien, le kwacha malawite, le birr et le naira. Avec une baisse de 70,8 %, l'évolution

du kwacha zambien reflète les graves difficultés économiques de ce pays, au sous-sol pourtant très riche (la Zambie étant notamment le deuxième producteur africain de cuivre, et le huitième au niveau mondial), mais qui figure parmi les pays les plus endettés du continent, avec une dette publique qui atteignait 119 % du PIB fin 2021, soit le quatrième niveau le plus élevé d'Afrique (les données pour l'année 2022 n'étant pas encore disponibles auprès du FMI). Le pays s'était même distingué en 2020 en devenant le premier pays africain à faire défaut sur sa dette.

De son côté, l'effondrement du naira (-65,2 %) traduit également les difficultés économiques du Nigeria, faute de bonne gouvernance et de diversification, comme en témoigne le fait que ce pays ait, lui aussi, été dépassé par la Côte d'Ivoire en termes de richesse produite par habitant (avec un PIB par habitant de 2 066 dollars fin 2021), malgré une production pétrolière entre 40 et 60 fois supérieure au cours des dix dernières années. Le Nigeria n'a ainsi enregistré qu'un taux de croissance économique de 2,3 % en moyenne annuelle sur la dernière décennie 2013-2022, soit un taux inférieur à sa croissance démographique (2,5 %). Et selon de nombreux experts, le pays, qui connaît également une forte inflation (estimée à environ 19 % en 2022, après avoir été de 12,3 % en moyenne sur la décennie précédente), devrait procéder à une nouvelle dévaluation de la monnaie nationale peu après les prochaines élections présidentielles, de février 2023 (sachant qu'elle a déjà perdu plus de 99 % de sa valeur depuis sa création, en 1973). Une dévaluation d'autant plus probable qu'il est nécessaire de réduire l'écart désormais considérable entre le taux de change officiel du naira (1 dollar valant 455 nairas au 20 janvier 2023) et le taux de change sur le marché parallèle (environ 750 nairas pour un

dollar). Quant au birr éthiopien, cette monnaie a notamment été fragilisée par la guerre civile qu'a connue l'Éthiopie entre novembre 2020 et novembre 2022, et qui a provoqué la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes en seulement deux ans. Par ailleurs, et après avoir connu une forte croissance économique avant le covid et la guerre civile, amplement facilitée par le fait que ce pays d'Afrique de l'Est était le deuxième pays le plus pauvre du monde début 2012, l'Éthiopie devrait voir sa croissance se tasser au cours des quelques prochaines années, bien qu'elle ne soit encore qu'à la 33e position sur le continent en termes de PIB par habitant (925 dollars fin 2021).

## HUIT MONNAIES ONT PERDU LA MOITIÉ DE LEUR VALEUR

Enfin, et parmi les huit autres pays affichant une dépréciation d'au moins 50 % de leur monnaie au cours de la dernière décennie, il est à noter la présence de l'Afrique du Sud, dont le Rand a perdu 50,3 % de sa valeur (se classant à la 16e place de monnaies les plus dépréciées). Là aussi, cette dégradation reflète les graves difficultés économiques de ce pays, disposant, pourtant, de richesses naturelles considérables (premier producteur africain de charbon, de fer, de manganèse ou encore de nickel, deuxième producteur d'or...), mais souffrant d'une très mauvaise gouvernance et d'une corruption élevée. Ainsi, l'Afrique du Sud a enregistré une croissance économique de seulement 0,9 % en moyenne annuelle sur la décennie 2013-2022, et de surcroît inférieure à sa croissance démographique (1,4 % en moyenne). Et selon les dernières données de la Banque mondiale, l'Afrique du Sud aurait même été l'un des deux seuls pays africains à avoir connu une baisse du taux d'accès à l'électricité en 2020, alors même qu'une partie non négligeable de la population n'est toujours

pas connectée au réseau électrique (15,6 % fin 2020, contre, par exemple, moins de 1 % dans chacun des pays du Maghreb). Par ailleurs, l'importante baisse du rand a entraîné dans son sillage la baisse des trois autres monnaies d'Afrique australe qui lui sont arrimées, à savoir le dollar namibien, le lilangeni de l'Eswatini, et le loti du Lesotho. En effet, ces trois monnaies sont liées au rand par un taux de change fixe, comme le sont quelques autres monnaies du continent avec des monnaies étrangères, à l'instar du franc CFA avec l'Euro. Le franc CFA concerne environ la moitié de la population d'Afrique francophone subsaharienne (54 %) et près des deux tiers des pays francophones subsahariens (13 sur un total de 21, hors Guinée équatoriale, ayant choisi de partager cette monnaie). À ceux-ci, s'ajoutent deux pays qui ont également et librement choisi d'adhérer à cette monnaie unique, plusieurs années après leur indépendance, à savoir l'hispanophone (et partiellement francophone) Guinée équatoriale, depuis 1985, et la lusophone Guinée-Bissau (depuis 1997). Au cours de la dernière décennie, le franc CFA a fait partie des monnaies les plus stables du continent, avec une dépréciation de seulement 18,5 % par rapport au dollar. Par ailleurs, la zone franc a également affiché le niveau d'inflation le plus faible du continent au cours de ces dernières années (environ 2 % en moyenne annuelle sur la décennie 2012-2021, et environ 6 % en 2022), ainsi que le niveau de croissance économique le plus élevé (3,5 % en moyenne annuelle sur la décennie 2012-2021, et même 4,2 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale pétrolière, contre seulement 2,3 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne). Une croissance notamment tirée par la zone UEMOA, qui constitue la plus vaste de forte croissance du continent, bien qu'elle n'en soit pas la plus pauvre (5,7 % en moyenne sur la période 2012-2021).

L'ONU ET LA FRANCE CONDAMNENT L'EXPULSION

# Le chef de la Minusma, Guillaume Ngefa-Atondoko Andali, « indésirable » au Mali

**Les Nations unies et la France ont condamné, lundi, la décision des autorités maliennes de déclarer "persona non grata" le directeur de la Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).**

**V**olker Türk, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, demande en outre l'annulation de cette décision du ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. « Les Nations unies maintiennent depuis longtemps que la doctrine de [persona non grata] ne s'applique pas au personnel de l'ONU. Elle est contraire aux obligations des États membres en vertu de la Charte des Nations unies, notamment celles concernant les privilèges et immunités de l'ONU et de son personnel », a-t-il fait savoir.

En effet, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a indiqué, dimanche, avoir déclaré "persona non grata" Guillau-



me Ngefa-Atondoko Andali, directeur de la Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma).

Selon la diplomatie malienne « cette mesure fait suite aux agissements déstabilisateurs et subversifs de Monsieur Andali, en violation flagrante des principes et obligations que doivent observer les fonctionnaires des Nations unies et tout diplomate accrédité au Mali, conformément aux conventions interna-

tionales pertinentes ». Par conséquent, l'intéressé devra quitter le territoire national dans un délai de 48 heures, précise la même source. « Je regrette profondément la décision des autorités maliennes de déclarer mon représentant, Guillaume Ngefa, persona non grata et de lui ordonner de quitter le pays dans les 48 heures », martèle Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. « J'ai été très troublé par les intimidations et le harcèlement auxquels il a été

confronté dans les médias sociaux ces derniers mois », a déclaré Türk avant de rappeler que « le personnel des Nations unies ne doit jamais être menacé ou sanctionné pour avoir fait son travail, qui est basé sur la Charte des Nations unies ».

Pour sa part, la France indique avoir condamné vivement la décision prise par la junte malienne d'exiger le départ du directeur de la division des droits de l'homme de la Minusma, Guillaume Ngefa. « Nous saluons l'engagement et le tra-

vail de la Minusma et de sa division des droits de l'homme qui ont permis de mettre au jour les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire dont les populations maliennes sont victimes et dont se sont notamment rendus responsables les groupes terroristes mais aussi les mercenaires russes de Wagner », a souligné la même source. Pour rappel, Guillaume Ngefa est la troisième personnalité de la Minusma à avoir été déclarée "persona non grata".

En 2019, Christophe Sivillon, chef de bureau de la Minusma à Kidal, a été déclaré « persona non grata » par le gouvernement malien du Président Ibrahim Boubacar Keita. Christophe Sivillon avait disposé de 24 heures pour quitter le pays. Lors du quatrième congrès du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) à Kidal, il avait souhaité la bienvenue aux délégations maliennes et étrangères. Le gouvernement malien n'a pas du tout apprécié de tels propos. En juillet 2022, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali a accordé un délai de 72 heures à Olivier Salgado, porte-parole de la Minusma, pour quitter le territoire national.

I. M.

16 PÈLERINS DE CONFESSION MUSULMANE TUÉS

## Le Burkina Faso "désapprouve" les accusations sur le meurtre de pèlerins musulmans nigériens

Au moins 16 pèlerins nigériens de confession musulmane ont été tués le week-end dernier dans l'est du Burkina Faso dans des circonstances non encore élucidées. La ministre burkinabè des Affaires étrangères Olivia Rouamba a rejeté les accusations portées contre les forces armées du Burkina Faso de tueries de pèlerins nigériens de confession musulmane, dans l'est du pays, lundi.

Olivia Rouamba s'exprimait suite à un échange, lundi dans la soirée, avec l'ambassadrice du Nigéria à Ouagadougou, Misitura Abdulraheem, a annoncé le ministère burkinabè des Affaires étrangères dans un communiqué. "Tout en relevant que les autorités sécuritaires

burkinabè leur avaient fortement déconseillé l'emprunt de cet axe au regard des énormes risques d'attaques dans la zone, la ministre Rouamba a tenu à préciser que le Burkina Faso désapprouve fondamentalement les accusations portées contre nos Forces de défense et de sécurité dans ces allégations de tueries de civils", note-on dans le communiqué. "Nous avons une armée responsable, tout comme nos volontaires pour la défense de la patrie (VDP) qui sont sensibilisés au droit international humanitaire et au respect des textes et des consignes en la matière", a dit la cheffe de la diplomatie burkinabè. Dans un communiqué publié lundi, le président

du Nigéria Muhammadu Buhari a déclaré avoir été informé de la mort le week-end dernier d'un certain nombre de pèlerins musulmans nigériens alors qu'ils se rendaient à Kaolak, au Sénégal, lorsque les bus les transportant ont été attaqués au Burkina Faso.

Les victimes étaient tous des membres de la confrérie Jam'iyyatu Ansaariddeen Attijjaniyya (JAMAA), selon le secrétaire national de l'organisme islamique, Sayyidi Yahaya, qui a expliqué à la presse nigérienne qu'au cours du voyage de cette année, une délégation de Nigériens, dans un convoi de luxe et de mini-bus, a été arrêtée par l'armée burkinabè en patrouille et obligée de débarquer des

bus. Il a indiqué que les Nigériens "ont été sélectionnés au hasard sans aucun interrogatoire et abattus de sang-froid", précisant que "le nombre actuel de victimes est de 16 morts, tandis que certains véhicules et leurs occupants n'ont pas encore été retrouvés". Le gouvernement nigérien a demandé aux autorités burkinabè d'ouvrir une enquête pour élucider la mort de ses citoyens. En recevant lundi, la diplomate nigérienne, la ministre burkinabè des Affaires étrangères Olivia Rouamba a assuré que des enquêtes sont ouvertes pour élucider la situation. Elle a indiqué que "pour le moment aucune information concrète ni élément n'a été enregistré sur le terrain qui prouve la véracité des faits", soulignant que le Burkina Faso accueille favorablement toute contribution du Nigéria dans les investigations. La ministre en charge des Affaires étrangères a fait remarquer également que le mode opératoire des groupes terroristes au Burkina Faso a changé encore depuis quelques mois. "Acculés au front, ils opèrent par la manipulation. Ils s'en prennent aux populations civiles en se faisant passer pour des Forces de défense et de sécurité burkinabè", a-t-elle dit soulignant "qu'il est important d'éviter des tensions inutiles entre deux pays frères et amis qui ont toujours entretenu d'excellentes relations de coopération". Aux termes des échanges, selon le communiqué, "l'ambassadrice du Nigéria Misitura Abdulraheem a exprimé sa satisfaction, elle a promis de rendre compte du point qui lui a été fait aux autorités nigériennes"

I. M.

SOMALIE :

## Treize morts dans de violents affrontements au Somaliland

Au moins 13 personnes ont été tuées et d'autres blessées, lundi, dans de violents affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes armés qui rejettent l'administration locale du Somaliland de Las Anod, dans la province de Sool, au nord du pays.

"Les forces gouvernementales ont été attaquées par des groupes armés", a déclaré le ministre de l'Intérieur de la région du Somaliland, Muhammad Kahin, précisant que "les forces ont riposté à l'attaque", sans donner plus de détails. Interrogé par Anadolu, l'un des cheikhs de Las Anod a démenti la véracité des déclarations du ministre de l'In-

terieur de l'administration du Somaliland, notant que "les forces du Somaliland sont celles qui ont lancé l'attaque contre les résidents de la ville, ce qui a conduit à des affrontements." Selon des témoins oculaires de la ville de Las Anod, des affrontements violents ont eu lieu entre les forces du Somaliland et les groupes armés du clan Talabhanti, au cours desquels les deux parties ont eu recours à des armes lourdes et légères. Les témoins ont déclaré à Anadolu que les heurts ont connu une accalmie, mais qu'ils peuvent reprendre à tout moment. Selon des sources hospitalières de Las Anod "les affrontements

survenus dans la ville ont fait 13 morts ainsi que 40 blessés de diverses gravités."

Les affrontements ont coïncidé avec la tenue dans la ville d'une réunion des anciens du clan "Talabhanti", qui vivent dans les régions de Sool et de Sanaag, au cours de laquelle les anciens du clan ont exigé le retrait des forces du Somaliland de la ville.

Les anciens du clan ont annoncé après la réunion que Sool et Sanaag sont des provinces distinctes de l'administration du Somaliland et relèvent du gouvernement fédéral somalien.

R. I.

ORGANISATION DE LA CAN 2025

# Large soutien de l'Afrique pour l'Algérie

**L'Algérie a montré et prouvé ses capacités d'abriter les plus grandes manifestations sportives. Ce qu'a fait l'Algérie pendant le CHAN est vraiment exceptionnel...**

Chapeau bas de l'Afrique entière pour l'Algérie. Une attitude somme toute logique compte tenu de l'organisation excellente et surtout raffinée de la 7<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique (CHAN), compétition destinée aux joueurs locaux du continent, sanctionnée par une victoire finale de la sélection sénégalaise, applaudie par un public aussi fair play qu'on peut le souhaiter. Les Lions quittent ainsi l'Algérie tout auréolés de leur première consécration en CHAN, mais ils n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude envers les Algériens : autorités, organisateurs et public. A leur tête, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, qui tenait à rendre hommage aux autorités algériennes pour les gros efforts consentis dans la réussite du CHAN 2022 et, surtout, les importants moyens logistiques mis en œuvre pour redonner du prestige à une compétition qui semble, du coup, avoir pris une tout autre envergure qui devrait désormais exhorter les pays africains à s'y investir en vue d'orner, d'une part, leur palmarès et, d'autre part, palper des sommes conséquentes après la décision de la CAF de revoir à la hausse les dotations dont, tenez-vous bien, deux millions de dollars sont attribués au lauréat. Le Sénégal devient, par conséquent, le premier pays à recevoir le gros chèque. Le boss de la FSF n'y est pas allé de main morte en exprimant son vif soutien à la candidature de l'Algérie pour l'organisation de la 35<sup>e</sup> édition de



la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025. D'après lui, «l'Algérie a montré et prouvé ses capacités d'abriter les plus grandes manifestations sportives. Ce qu'a fait l'Algérie pendant le CHAN est vraiment exceptionnel». Il estime, dans ce sillage, que notre pays a «des chances réelles de se voir attribuer l'organisation de la CAN 2025», dont la décision ne devrait pas intervenir, révèle-t-il, avant l'été prochain. Avant de rendre son verdict, la Confédération africaine se doit, d'abord, de dépêcher des commissions chargées de superviser de près l'adéquation des installations dont disposent les pays candidats. L'appui du président de la FSF en faveur de l'Algérie

est renforcé par son compatriote El Hadji Diouf, ancienne star des Lions de la Téranga. Le soutien du Sénégal n'est, en vérité, qu'un échantillon du large appui de l'Afrique à la candidature de l'Algérie. Nombreux sont les responsables et figures emblématiques du football africain (ministres, présidents de fédération, entraîneurs, joueurs) ayant exprimé leur profond souhait de voir la CAN 2025 se disputer en Algérie. L'espoir est grand d'un plébiscite de la CAF en faveur de l'Algérie qui n'a accueilli qu'une seule fois la CAN. Ce qui reste quelque peu inique envers un grand pays comme le nôtre connu et reconnu pour ses traditions footballistiques et les moyens

qu'il détient. Les dernières déclarations du président de la CAF, Patrice Motsepe, lors de la conférence de presse donnée le jour de la finale du CHAN, renforcent nos convictions et celles de toute l'Afrique du football de la nécessité de permettre à notre pays d'avoir le prestige d'abriter la CAN. «C'est le CHAN le plus réussi de l'histoire. La production TV est de classe mondiale. On utilise ici 28 caméras, au Cameroun pour la CAN c'était juste 24 caméras», s'est félicité le Sud-Africain qui rassure que la décision sera prise dans le strict respect de l'éthique. L'Algérie est, en tout cas, bien partie pour (ré) accueillir ses hôtes africains dans deux ans. **R.S.**

## CR BELOUZDAD : MEHDI RABEHI, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CR Belouizdad a annoncé, lundi 6 février, la nomination de Mehdi Rabehi à la tête du Conseil d'administration de la SPPA, en remplacement de Mohamed Ben El-Hadj, limogé. « Il a été décidé lundi 6 février, de la recomposition du Conseil d'administration de la Société sportive pas actions (SSPA) en mettant fin à la délégation de Mohamed Ben El-Hadj en tant que président du Conseil d'administration, représentant du groupe Madar. Les membres du CA ont élu Mehdi Rabehi nouveau président, lui qui est membre du Conseil d'administration », a indiqué le leader du championnat de Ligue 1 dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Mohamed Ben El-Hadj avait été élu à la tête du CA de la SSPA en septembre 2021, en remplacement de Mohamed Abrouk. Le changement décidé par le groupe Madar, actionnaire majoritaire au capital de la SSPA, intervient quelques jours après le point de presse tenu par Mohamed Ben El-Hadj, au cours duquel il est revenu notamment sur l'échec du mercato d'hiver. Au terme de la phase aller du championnat, le CRB, triple tenant du titre, caracole en tête du classement avec 37 points, avec huit longueurs d'avance sur son poursuivant direct, le CS Constantine. Le club algérois sera en appel vendredi pour défier les Egyptiens du Zamalek, au Stade International du Caire (17h00), dans le cadre de la première journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. **R.S.**

## FOOT/FORMATION VERS LA CRÉATION DE L'UNION DES ACADEMIES PRIVÉES NATIONALES

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte créer l'Union des académies privées nationales dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base, a indiqué lundi l'instance fédérale sur son site officiel. Cette annonce a été faite à l'issue de la réunion de la Direction technique nationale (DTN), représentée par son directeur national, Mustapha Biskri, avec les représentants des académies privées d'Alger, en vue de répertorier toutes ces structures exerçant au niveau de la capitale et ce, dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base. Cette expérience, qui intéresse les catégories d'âge de 6 à 11 ans aussi bien garçons que filles, sera généralisée au niveau national pour aller vers la création de l'Union des académies privées nationales, précise l'instance fédérale. Dans le même contexte, des championnats de Wilaya et nationaux sont en cours de lancement dans ces catégories d'âge, conclut la FAF. **APS**

FOOT/ PARADOU AC

## TROIS JOUEURS TRANSFÉRÉS AU CHAMPIONNAT QATARI POUR CINQ ANS

Le Paradou AC (Ligue 1 'Mobilis') de football a annoncé, dimanche soir, le transfert de trois de ses joueurs issus de l'Académie vers le Championnat du Qatar, pour des contrats de cinq ans. Il s'agit du trio : Abdelghani Lallam, Omar Mohamed Rafik et Hanfoug Fouad, tous nés en 2004. "Le Paradou Athletic Club a le plaisir d'annon-

cer le transfert de joueurs de l'académie: Abdelghani Lallam et Omar Mohamed Rafik aux clubs qataris El-Markhiya et Al-Shamal (Ligue 1 qatarie) pour cinq ans, et Hanfoug Fouad au club Muaither (Ligue 2 qatarie) où il a paraphé un contrat de 5 ans" a annoncé le club dans trois communiqués séparés. L'Académie de Paradou

est devenue un vivier pour plusieurs clubs algériens et étrangers. Des internationaux algériens issus de Paradou AC à l'instar de Ramy Bensebaini (Mönchengladbach), Youcef Atal et Hicham Boudaoui (Nice) évoluent depuis plusieurs années en Europe, réussissant à s'imposer avec leurs clubs respectifs. **APS**

JUDO / CLASSEMENT QUALIFICATIF AUX JO-2024

## L'ALGÉRIENNE BELKADI AMINA SUR LA BONNE VOIE

La judokate algérienne Belkadi Amina, malgré un parcours relativement moyen au tournoi international "Paris Grand Slam 2023", clôturé dimanche en France, a grignoté quelques précieux points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris. Exemptée du premier tour dans la poule (C) des moins de 63 kilos, l'Algérienne n'avait pas fait long feu dans ce tournoi, puisqu'elle a été éliminée dès son premier combat, contre la Française Manon Deketer. Une déception pour Belkadi, qui restait sur un très bon parcours dans un précédent tournoi international

au Portugal, dans lequel elle avait terminé à une honorable cinquième place. La sociétaire du club Dynamique Sportive de Baba Hassen (Alger), qui occupait le 39<sup>e</sup> rang mondial, avec 200 points, s'est hissée à la 30<sup>e</sup> place après le Grand Slam de Paris, où elle a porté son capital points à 331 unités. Malgré son bon classement actuel, Belkadi ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin, et essaiera probablement d'engranger d'autres points, lors des tournois internationaux à venir, dont l'Open Africain d'Alger, et l'Open Africain de Tunis. Belkadi est actuellement l'Algérienne la mieux placée dans la perspective

d'une qualification aux JO de Paris, car ses coéquipiers en sélection nationale sont nettement moins bien classés. A commencer par Wail Ezzine chez les moins de 66 kilos. Ce dernier occupe actuellement le 39<sup>e</sup> rang mondial, avec 302 points, alors que Sonia Asselah et Driss Messaoud, pourtant considérés comme deux des meilleurs judokas algériens du moment, figurent respectivement aux 75<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> rangs. Pour sa part, Rayane Zakaria Benatia (-90 kg) n'est que 92<sup>e</sup> avec 56 points, ce qui pour l'heure le place assez loin d'une qualification aux JO parisiens. **R.S.**

« À TRAVERS MON RÉCIT, JE RACONTE MON VÉCU ET APORTE MA VISION ET MON INTERPRÉTATION »

## LISA LUCE, D'ALGER À VITROLLES

Lisa Luce est née en 1983, à Alger, et vit à Vitrolles. En quête de devenir la meilleure version d'elle-même, elle décide de se lancer et de se consacrer à l'écriture. "Au cœur d'une Lyrienne" est son premier ouvrage. Dans ce témoignage, elle espère donner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien. « Au cœur d'une Lyrienne » est un témoignage émouvant...

"Au cœur d'une Lyrienne", publié par Véronne Éditions, est un témoignage poignant, rempli d'espoir, à travers lequel l'auteure, Lisa Luce, s'adresse aux personnes en détresse. L'oeuvre est dédiée à tous ceux qui n'osent pas assumer qui ils sont véritablement, ceux qui n'écoutent pas suffisamment leur intuition ou ceux qui traversent des souffrances qui paraissent insurmontables. Cet ouvrage apporte aux lecteurs du réconfort grâce à des paroles claires et remplies de sagesse. Chaque expérience, chaque moment vécu et passé est une leçon à apprendre selon elle : « Avec le temps, je commençais à voir mes expériences comme un pont que je nomme le pont de l'intégrité, explique l'écrivaine.

Les pierres le constituant sont telles les leçons issues de l'ensemble des expériences que j'ai vécues et à travers chacune d'elles se trouve un message à intégrer. Si ce dernier n'est pas assez enveloppé d'amour et de pardon pour moi-même et pour les autres, alors je recommencerais la même expérience autant de fois qu'il faudra jusqu'à ce que l'amour et le pardon soient bien intégrés. C'est la raison pour laquelle ce fameux pont repose uniquement sur l'intégrité de la personne, car il n'y a que l'amour et le pardon qui puissent nous "main-tenir" tous ensemble, bien soudés, telles les pierres entre elles. J'ai compris que c'est en allant vers moi-même que je me sors de l'illusion de la dualité car mes réactions vis-à-vis d'un élément extérieur ne sont que le reflet du travail à faire de l'intérieur.»

"Au cœur d'une lyrienne" n'est pas qu'un roman autobiographique. Il s'agit d'une sorte de journal de bord auquel on peut se référer à tout moment de la vie. « À travers mon récit, je raconte mon vécu et apporte ma vision et mon interprétation en ayant pris du recul sous forme de message de sagesse à travers lequel j'invite chacun à méditer et à avoir un regard éveillé. J'invite également à mettre l'amour et le pardon au centre de notre chemin de vie afin de faire la paix avec soi quand on a l'impression de se retrouver dans un monde à l'opposé de ce que qu'on est".

« Dans ma quête de devenir la meilleure version de moi-même, je livre une partie de moi ainsi que mes intimes pensées tout en transparence pour qu'à travers mon témoignage, je puisse redonner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien ».

AUTEUR INOUBLIABLE DE "AYECH BELHEF" ET "CH'AYEB EL KHDIM"

# Qui se souvient de Sirat Boumediene, «ch'âyeb al-khdim»

Le comédien disparu Sirat Boumediene, géant de l'humour noir, demeure dans le cœur des Algériens, autant que ses œuvres théâtrales, télévisuelles et cinématographiques, comme star de premier rang dans l'histoire de l'art algérien, 27 ans après sa mort, s'accordent à dire des hommes de culture ayant côtoyé le défunt artiste.



Né en 1947 à Oran, Sirat Boumediene a passé l'essentiel de sa vie sur scène et devant les écrans, à donner du spectacle et à conquérir les spectateurs qui ont tant admiré notamment son interprétation du rôle de "Djelloul El Fhaimi" dans la trilogie "El Adjwad" de Abdelkader Alloula et dans la pièce "El Balaout" de Boualem Hadjouti, ainsi que son ingéniosité à incarner des personnages dans "Ayeche Belhef" et "Chaib El Khedim" et dans des films. Décédé le 20 août 1995, le regretté artiste a été attiré par pure hasard au théâtre, découvert par le grand dramaturge Ould Abderrahmane Kaki qui lui confia des rôles dans "El Guerrab wa Salihine", "Diwan Mlah", avant de participer aux pièces théâtrales "Elli kla yekhales" et "El Balaout" de Boualem Hadjouti et des œuvres immortelles de Abdelkader Alloula et ensuite dans "Sayyad El Melh" de Bouziane Benachour, a rappelé le metteur en scène, Ghaoui Azri. Il participa aussi à la plupart des œuvres théâtrales produites par le théâtre régional d'Oran (TRO) où il fut appelé par ses proches par le surnom "Dide-

ne". Au TRO, il a interprété des rôles avec intelligence et professionnalisme, réussissant à incarner comme il faut les personnages qui lui sont confiés et se distinguant par sa capacité créative, qui lui a valu le prix du meilleur rôle masculin au Festival international du théâtre de Carthage (Tunisie) en 1986 devant la concurrence du grand comédien égyptien Abdellah Ghaith, monté alors sur scène pour le féliciter, a-t-on évoqué. Autodidacte et n'ayant pas de formation académique dans le théâtre, Sirat maîtrisait l'art sur scène comme acteur complet grâce à son talent, car il déployait de grands efforts pour se surpasser.

Sa présence sur scène avait un goût spécial et faisait l'exception dans les règles du théâtre, a souligné le directeur du TRO "Abdelkader Alloula" d'Oran, Mourad Senoussi. Pour sa part, le metteur en scène Belfadel Sidi Mohamed qualifie Sirat Boumediene "d'artiste très modeste, en contact avec toutes les jeunes formations amateurs". "Il n'était pas stéréotypé et s'appliquait à concevoir les personnages avant de camper leurs rôles

sur scène ou devant la caméra, à la hauteur des réalisateurs qui l'engageait. En réalité, il faut lever le chapeau à cet artiste qui excellait dans la comédie noire, tant il utilisait tous les muscles du visage et des mimiques pour mettre en évidence une situation, un état psychique ou pour véhiculer un message dans un style humoristique tout en préservant l'aspect sérieux du sujet", a témoigné Belfadel. Bien qu'il ait participé à des œuvres de la troupe théâtrale "El Kalaa" d'Alger, il appelait à poursuivre d'exercer dans le théâtre public et à ne pas favoriser les œuvres à but lucratif qui perdent leur lustre artistique et esthétique, a indiqué le professeur Aissa Ras El ma du département des arts à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella".

La réussite à la télévision et au cinéma, notamment dans les deux séries "Ayeche Belhef" et "Chaib El Khedim" lui a valu une grande popularité. Ces deux œuvres constituent des chefs-d'œuvre ancrés dans la mémoire artistique des amateurs du petit et grand écran de la génération des années 90 du siècle dernier. Dans ce sens,

le réalisateur de télévision Mohamed Houidek, qui a réalisé "Ayeche Belhef" produit par la station de télévision d'Oran en 1992, a affirmé que ces séries avaient acquis une grande popularité grâce au talent de Sirat Boumediene, connu pour son humour, sa créativité et sa capacité à camper les rôles de plusieurs personnages dans une seule oeuvre et à se déplacer librement et sans difficulté devant la caméra. L'expérience de Sirat à la télévision a été aussi couronnée de succès dans l'oeuvre "Chaib El Khedim" du réalisateur Zakaria qui traitait, dans un style humoristique et instructive, un phénomène de société. Il trouva alors que l'image a plus d'impact que toute autre expression artistique, surtout qu'il n'avait rien d'artificiel, a estimé le critique cinématographique Aissa Ras El Ma. "L'artiste défunt utilisait le silence artistique dans certaines séquences télévisuelles et cinématographiques. En interprétant un rôle, il se taisait plus qu'il parlait et refusait le scénario où il y avait trop de dialogue le considérant comme du remplissage".

R. C.

DÉCIDÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

## Création du lycée pilote des arts : combler le vide culturel et artistique chez la génération montante

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, que la création du lycée pilote des arts avait pour objectif de combler le vide culturel et artistique chez la génération montante. Le Président Tebboune a mis en exergue dans

des orientations générales à l'issue de la réunion du Conseil des ministres que "la création du lycée pilote des arts a pour objectif de combler le vide culturel et artistique chez la génération montante, et de consolider nos fondements culturels et artistiques face aux défis, et ce, en se basant sur nos références

culturelles à l'instar du cinéma, le théâtre et la musique", selon un communiqué de la Présidence de la République. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a donné des instructions à l'effet de faire appel à des enseignants spécialisés et des experts pour former dans les différentes disciplines artistiques jusqu'à l'obtention du

baccalauréat artistique, l'objectif étant d'asseoir la culture de la formation dans le domaine de l'art. Il a insisté, à cet égard, sur le "rôle important et déterminant du cinéma qui dépasse la notion de divertissement, et contribue à façonner l'esprit de l'individu algérien et de la société en général".

I. M.

**République algérienne démocratique et populaire**  
Commune de Draa Ben Khedda wilaya de TiziOuzou

**Avis d'attribution provisoire du marché**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/9/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, le président de l'APC de Draa Ben Khedda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N°05/2022, paru dans la presse nationale en deux langues le 04/01/2023 et dans le BOMOP Relatif au projet fourniture des denrées alimentaires pour les cantines scolaires des écoles primaires de la commune pour l'année 2023 (Ecole AHMED Khelil, Ecole ROUMAINE, Ecole BOUCENA, Ecole BENSELAMA, Ecole BACHIRI, Ecole AMEUR Saïd01 et02 et Ecole FRIHI) qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N° du lot	Entreprise	Matricule fiscale	Montant de l'offre	Note de l'offre technique	Délai de réalisation	Offre financière
Lot N°01 « alimentation générale, œufs et pains »			Infructueux			
Lot N°02 « Fruits et légumes frais »			Infructueux			
Lot N°03 « Viande rouge et poulet frais »	Boucherie ZOBIRI Athmane	178150105040131	Montant min. 7 393 270.00 DA Montant max. 41 170 330.00 DA	35	24 Heures	Moins disante

Les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai n'excédant pas les dix (10) jours à compter de la de la première parution de cette présente attribution dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidature sont invités à se présenter auprès du bureau des marchés de la commune de Draa Ben Khedda au plus tard trois (03) jours après la première publication de la présente attribution dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'EXPRESS DU 08/02/2023 ANEP : N° 2316003294

# L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...  
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**  
E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez-nous sur : [www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page Facebook : **l'EXPRESSDZ**

# L'EXPRESS

Suivez-nous sur notre page Facebook : [l'EXPRESS.DZ](https://www.facebook.com/lexpress.dz)

**L'express le quotidien**  
@LexpressAlgerie - Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos  
L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

Créer une publication

L'express le quotidien  
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien  
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'EXPRESSDZ

# L'EXPRESSDZ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
والتأسيسية دستورية  
حكومة الشعب والتمثيل العام  
مجلسة الشؤون العامة  
مجلسة الشؤون العامة  
الرقم 18 من 18 - 15/01/2023

**تعويض الشهري**  
إشادة جمعية ولاية

الجمعية الفلاحية "نقات أولادح" لولاية بجاية

أحمد بلويح : 18/01/2023  
إسم و لقب الرئيس : صالح عويوت  
الكلان مشرفا با الغربية القبة ملك طيب ملكة العطار

L'EXPRESS

Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »

L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS DU 15/01/2023

# Catastrophe. Séisme en Turquie et en Syrie : Course contre la montre et le froid pour les secours

**Plus de 4 300 personnes, selon des bilans provisoires, ont été tuées dans le sud-est de la Turquie et en Syrie voisine par un puissant séisme de magnitude 7,8, lundi matin, suivi quelques heures plus tard par une forte réplique.**

Le bilan ne cesse de s'alourdir en Turquie et en Syrie, un peu plus de vingt-quatre heures après un séisme dévastateur. Selon des chiffres provisoires, plus de 4 300 personnes ont été tuées lundi 6 février par le tremblement de terre de magnitude 7,8 qui a frappé à 4 h 17 heure locale près de la ville de Gaziantep (sud-est de la Turquie), suivi quelques heures plus tard par une forte réplique. En Turquie, le nombre de morts s'élève à 2 921, selon l'organisme public de gestion des catastrophes (Afad). Le dernier bilan en provenance de Syrie est de plus 1 400 morts. Le nombre de morts et de blessés "a augmenté rapidement tout au long de la journée", note la BBC, et "alors que de nombreuses répliques sont encore ressenties dans la région", l'Organisation mondiale



de la santé estime que le bilan pourrait être multiplié par huit.

## "TEMPÉRATURES GLACIALES"

En Turquie et en Syrie, "les sauveteurs fouillent désespé-

ment les décombres à la recherche de survivants dans des températures glaciales", avec "des lampes frontales et des projecteurs pour travailler toute la nuit", raconte le New York Times.

"Des milliers de bâtiments se sont effondrés dans les deux pays, et plusieurs vidéos montrent le moment où ils sont tombés, alors que les badauds couraient pour s'abriter, écrit la BBC. De nombreux bâti-

ments qui comptaient jusqu'à 12 étages sont maintenant rasés, les routes ont été détruites et il y a d'énormes montagnes de gravats à perte de vue."

En Syrie, plus de 4 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire dans la région frappée par le séisme, selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires, relève CNN.

## PREMIÈRES AIDES INTERNATIONALES

Des équipes de secours devraient commencer à arriver mardi de l'étranger. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a indiqué que 45 pays – en plus de l'Otan et de l'Union européenne – avaient proposé leur aide, rapporte Hürriyet.

La Turquie se trouve dans l'une des zones sismiques les plus actives du monde, rappelle la BBC.

En 1999, un séisme meurtrier a fait plus de 17 000 victimes dans le nord-ouest du pays, retrace la chaîne britannique. Mais "la pire catastrophe sismique du pays a eu lieu en 1939, lorsque 33 000 personnes sont mortes dans la province orientale d'Erzincan".

**Courrier International**

## PHYSIQUE : DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE FORME DE GLACE D'EAU

Même une molécule aussi simple que l'eau renferme des mystères. C'est l'un d'eux qu'une équipe britannique vient d'élucider fortuitement. L'eau, ce liquide associé à la vie sur Terre, existe sous trois états : gazeux, liquide ou solide. Bien que simple et étudiée depuis des siècles, elle recèle encore bien des mystères. Des chercheurs de l'University College de Londres viennent de découvrir une nouvelle forme de glace. Les résultats publiés dans la revue Science "sont inattendus et très surprenants", souligne dans le New York Times le chimiste Christoph Salzmann, qui a dirigé les travaux.

Deux atomes d'hydrogène pour un d'oxygène. La formule paraît simple et intuitivement on ne pense pas qu'il existe plusieurs types de glace d'eau. Classiquement, sa forme cristalline consiste en une succession d'hexagones alignés et agencés en couches superposées. En réalité, "l'eau peut se solidifier en deux douzaines de formes différentes, en fonction des conditions de pression et de la vitesse de congélation", rappelle Nature.

Deux de ces formes sont appelées "glaces amorphes", car elles ne présentent pas de structures cristallines répétitives mais plutôt un amoncellement de molécules d'eau. La première est qualifiée de glace amorphe de haute densité, car plus dense que l'eau liquide, et la seconde de glace amorphe de basse densité. Inexistantes

sur Terre, ces deux formes semblent communes dans l'espace ; ainsi, "les comètes sont considérées comme de gros morceaux de glace amorphe de basse densité", précise le Pr Salzmann dans Nature. Les scientifiques croyaient qu'aucune autre forme ne pouvait exister. C'était sans compter sur le hasard. Partie pour étudier de petits cristaux de glace d'eau pouvant présenter des propriétés différentes de cristaux plus gros, l'équipe a vite changé son fusil d'épaule. Quand Alexander Rosu-Finsen, postdoctorant dans l'équipe de Christoph Salzmann, a commencé à étudier des cristaux de glace issus d'eau pure refroidie à -200 °C et placée dans un récipient avec des billes d'acier, sa surprise a été grande. Secouée 20 fois par seconde, l'eau s'est retrouvée pulvé-

risée en une fine poudre de glace. Le chercheur venait de produire de la glace d'eau amorphe d'un nouveau type. D'une densité proche de celle de l'eau liquide, elle "a été nommée par les chercheurs glace amorphe de densité moyenne" ou MDA (pour medium-density amorphous ice), lit-on dans le New York Times. Selon le New Scientist, "cette MDA pourrait être un ingrédient important des lunes glacées du système solaire extérieur. Ces mondes étranges sont l'objet d'intenses contraintes de cisaillement dues à la gravité de leurs planètes hôtes, ce qui pourrait créer les bonnes conditions pour que de la MDA se forme." De plus, les chercheurs ont trouvé une propriété unique à la MDA. Après compression, la MDA ne retrouve pas son état



initial et emmagasine ainsi de l'énergie. Il suffit de la chauffer un peu pour qu'elle libère cette énergie, "ce qui pourrait déclencher des tremblements de glace, précise le New York Times. Cela

peut vouloir dire que cette nouvelle glace pourrait jouer un rôle dans le modelage, par exemple, de la croûte glacée de la lune jovienne Europe."

**Courrier International**

## CRISE EN ÉGYPTÉ : DES PATTES DE POULET POUR LUTTER CONTRE L'INFLATION

Alors que la monnaie égyptienne connaît une chute historique de sa valeur et que les prix sont propulsés à des niveaux vertigineux, les autorités proposent une solution toute faite : appeler la population à manger des pattes de poulet. Sur le terrain, ce bond des prix alimentaires – "30 % (en un an) à la fin de novembre" – se fait largement ressentir, et contraint les Égyptiens à ne plus consommer certains produits, y compris les œufs, voire à sauter des repas. Selon Mohamed Wahba, représentant des bouchers à la chambre de commerce du Caire, cité par le WSJ, les ventes de viande ont chuté d'environ 25 % au cours du mois

dernier. Ahmed Qutb, 53 ans, risque de fermer son étal de volaille, faute de clients. "Le poulet est désormais pour les riches", lâche-t-il. "Le fait que le gouvernement dise aux gens de manger des pattes de poulet montre à quel point il n'a pas réussi à gérer la crise", déplore de son côté Mahmoud Ibrahim, 55 ans, professeur de sport dans un lycée.

### LIRE AUSSI MOBILISATION. EN ÉGYPTÉ, UNE CONTESTATION SOCIALE BOUILLONNANTE MAIS INAUDIBLE

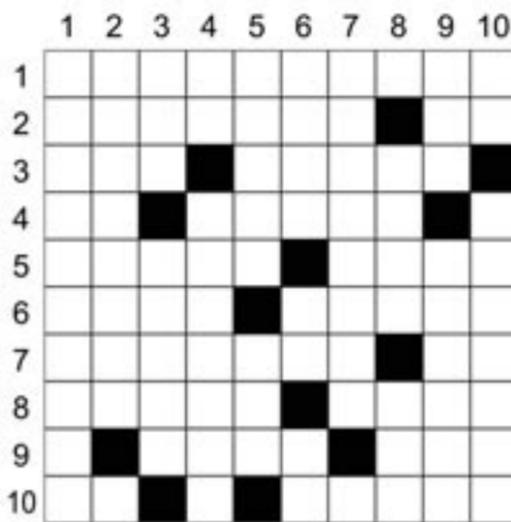
Outre la viande et le poulet, les Égyptiens consomment aussi moins de légumes et de fruits, comme "les

carottes, les pommes de terre, les oignons et les oranges", affirme Hanem Mohamed, un primeur âgé de 62 ans.

"Ces jours sont les pires. Même les enfants comprennent que nous n'avons pas beaucoup de revenus, alors ils mangent ce qui est disponible." Face à cette situation, de plus en plus d'Égyptiens songent à quitter le pays. C'est le cas de Hagar Khaled, 30 ans, qui compte déménager aux Émirats arabes unis, où travaille son frère. Ceux qui restent s'enfoncent chaque jour un peu plus dans la misère. Environ 60 % des 100 millions d'Égyptiens vivent désormais en dessous ou juste au-dessus du seuil de pauvreté.

**R. I.**

## Mots Croisés



### Horizontalement

1- Règles de cérémonies. 2- Temps indiqué - Aperçu. 3- Quart chaud - Léser. 4- Petite révolte - Monument. 5- Inflammation - Unie. 6- Sur le tapis - Brises. 7- Point culminant du monde - Champion. 8- Empereur romain - Souillé. 9- Avant le saut - Etendue d'eau. 10- Fait rêve - Drap de malade.

### Verticalement

1- Individus excentriques. 2- Dans une imprimerie. 3- Monnaie d'Europe - Rivière des Alpes. 4- A toi - Stéroïdes. 5- Enduites - Source d'administrateurs. 6- Osée - Versus - Caprice d'enfant. 7- Fleurs odorantes. 8- Filtre naturel - Esprit. 9- Notre mère à tous - Exposés. 10- Connu - Titre de noblesse.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Gouttière  
Goutière  
Gouttière  
Guouttière

Laugarithmique  
Logarithmique  
Logarithmic  
Logarithmique

Taupinambour  
Topinambour  
Topynambour  
Topinonbour

Vélo-moteur  
Velomoteur  
Véломoteur  
Velo-moteur

## Les mots fléchés

L'ANGE GABRIEL BRUIT D'UN MOTEUR	TRÈS BONNS COPAINS ARBRES FRUITIERS	SAPAS FONDÉE	ASSUJETTIR IL SE FAIT PRIER	RÉVOLTE EN RUE	NATIONS UNIES PÉRIODE CHAUDE	AGACER
HURLANTS ATTRAPA			CHOISIE PAR VOTE EMPESTA	BOÎTE À LUNETTES SYMBOLE DU LITHIUM		PETITE MAISON
12 MOIS IL EST PARFOIS VERNIS	...EST-TU LA ? RELATIVE À UN LIEU		RAYONS INVISIBLES MOT D'HÉSITATION	TABLE DE BOUCHER SANG	À MOITIÉ PILE	
SCIENCE ÉCOURTÉE CREVASSEE		DÉTESTER ÉVITE HABILEMENT	ENTRE JAUNE ET ROUGE EXISTES		IL PARFUME LE GIGOT DÉGRADATION	
GLOUSSÉ	DIT BONJOUR SÉPARATION			COUTUMES CONSISTANT	MÉTAL PRÉCIEUX TEL L'AIR MARIN	
PAYS DES TÊTES BLONDES À NOUS	PARCOURU DES YEUX LIEU DE TRAVAIL		POLITICIEN FRANÇAIS EBAHIS			BIEN EMBÔTÉ
		GUETTA TRESSÉE		OS DE LA JAMBE DANS LE VENT	PARADIS SÉCURITÉ	
PLANTE ET ÉTOFFE GUIDANT		PARFUM DE PASTIS SYMBOLE DU NICKEL		LIQUIDE MÉTRO À PARIS	ET LE RESTE PARCE QUE	DEMI TATA DÉBIT DE BOISSONS
PROFESSION VENU AU MONDE				ENSEMBLE D'ASCENDANTS ŒUVRE DE MAÇON		
	DO D'AVANT	METTRA EN TERRE À INTÉRIEUR DE				MOT DE LIAISON
GRAND NOMBRE ESPÈRE			PÉRIODE DE MONTE		MÉTAL GRIS- BLANC	
			REPOUSSÉ			

## BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :  
Capitale de la Slovaque

- |           |            |            |
|-----------|------------|------------|
| ALBATROS  | ENJOINDRE  | PÉCUNIAIRE |
| ARRONDI   | ENVIE      | PESTIFÉRÉ  |
| BISMUTH   | EPHÉMÉRIDE | PINSON     |
| BLOCUS    | FATALISME  | PROGRAMME  |
| BONBON    | FLORIN     | RABAIS     |
| BRINDILLE | FOIREUX    | RARETÉ     |
| BROCOLI   | FRAISAGE   | RICOCHET   |
| CALCUL    | FROTTOIR   | SAHÉLIENNE |
| CARYOTYPE | GÂCHIS     | SAHRAOUI   |
| CHAIR     | GUADELOUPE | SKATEBOARD |
| CHoyer    | JOUFFLU    | SPÉCIMEN   |
| CONDUITE  | LOUXOR     | STÉRÉOTYPE |
| CONFISEUR | MINARET    | SUBALTERNE |
| DALLAS    | OISIVETÉ   | TARTAN     |
| DÉTOUR    | PALOURDE   | TORÉADOR   |
| DISTRICT  | PATIENT    | TRÉSOR     |
| DUBLIN    | PATRONYME  | USTENSILE  |
| ECOSSAIS  | POSTE      |            |

P E C U N I A I R E E P Y T O E R E T S  
 E E L I S N E T S U E M S L I T A T A F  
 N E F B F N F G S I C C D L R A R F R E  
 J C A R V O A L U K O O O A R I R T I S  
 O O M I A C I O O N A U N R L O A B C T  
 I S E I H I A R F R X T O D T L R H O I  
 N S C I N R S I E O I N E T U O A R C F  
 D A S A H A S A R U D N O B C I U S H E  
 R I E A L E R C G I X I N O O T E E R  
 E S S D U C H E I E R T L O T A N E T E  
 E T O R I O U N T R E I N E B N R N S E  
 P C S I Y R I L O U H D D E E N E D O M  
 Y R E S L E D N T L R R I I M O S R P Y  
 T R R A B I A M U O O F L U I T U B T N  
 O T E U B E V M E S S E F C O C A A A O  
 Y S D T R A S E E H H N E U O L R P B R  
 R I L O E I I R T A P P I L O T A A L T  
 A D T V B R T S S E S E B P A J A P A A  
 C P R O G R A M M E B R I N D I L L E P  
 S U B A L T E R N E E P U O L E D A U G

### SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

#### MOTS FLÈCHES

**HORIZONTALEMENT**  
 REZDECHAUSSEE - FEINTER - PAON - GIRO - SPRINT - NOTÉES - LIS - MI - ILLEGITIME - TREILLIS - SAS - AIE - MES - SOS - OPTES - BÉTAIL - ANARS - CREAT - RA - DRUS - TAS - ANTITOUT - TELE - AIT - REER - SIC - UR - REEL - OC - ET - GRISE - PUIS - DUOS - SPASMES - EDEN - ARSENIC - ARA - ENNUI - TRI.

**VERTICALEMENT**  
 DÉFINITION - NARGUER - ZERO - REPARTI - RODA - IDIOTIE - TRAITRISE - EN - ELIMES - ES - NE - ACTUELLES - DORÉES - HE - SELS - CRUEL - PAN - PARS - GI - BRUTE - PARU - PLUSSEES - ROUSSI - ESPRIT - OTA - CIME - SAISSANTES - SENT - NEON - MA - ITALIE - SIR - ENTRESOL - SECTE - CI.

#### MOTS CROISÉS

**Horizontalement**  
 1- DOYENNETE. 2- ETETE - LUTE. 3- TINAMOU - OS. 4- ET - MORDONS. 5- CELE - NEP. 6- ANGE - API. 7- IMTA - BRAS. 8- VIN - RULES. 9- EREINTE - SU. 10- SERRE - TRES.

**Verticalement**  
 1- DETECTIVES. 2- OTITE - MIRE. 3- YEN - LAÏNER. 4- ETAMENT - IR. 5- NEMO - GAÏNE. 6- ORNE - UT. 7- ELUDE - BLET. 8- TU - OPERE. 9- ETON - PASSE. 10- ESSAIS - US.

**4x4** Rapetassage - Scolopendre  
Crânien - Défonçage

**BIFFE-TOUT : YELLOWSTONE**

## EL-TARF : UNE BANDE DE CAMBRIOLEURS NEUTRALISÉE

Une bande, composée de quatre personnes, spécialisée dans le cambriolage des résidences dans la commune Chatt, daïra de Ben-Mhidi (wilaya d'El-Tarf) a été mise hors d'état de nuire par les services de la Sûreté nationale. Les malfaiteurs ciblaient des mai-

sons dont les occupants sont en voyage ou au travail. Ce sont les résidences de cadres qui sont le plus visées. La police a réussi à récupérer des objets volés. Présentés devant le juge en citation directe, les quatre prévenus ont été condamnés à trois ans de prison.



Alger 23°  
Constantine 21°  
Oran 22°  
Ouargla 29°

# 16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:08	13:02	15:59	18:22	19:46

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 // N°490 // PRIX 20 DA

BRAHIM GHALI

## «Le Polisario ne participera à aucun processus en dehors du plan de règlement conjoint ONU-OUA»

**Dans son message, le président Ghali a rappelé que le plan de règlement ONU-OUA (UA actuellement) demeure le seul accord accepté officiellement par les deux parties (Front Polisario et Maroc) en août 1988 et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991) portant création de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso)...**

Le président de la République arabe sahraoui démocratique et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a réaffirmé que le Polisario ne participerait à aucun processus en dehors du cadre référentiel fixé dans le plan de règlement conjoint ONU-OUA. Dans une lettre adressée lundi au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans laquelle il l'informe des résultats et conclusions du 16<sup>e</sup> congrès du Front Polisario, M. Ghali a affirmé que la seule solution applicable et pratique pour décoloniser le Sahara occidental consistait en « l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA) pertinentes ainsi qu'au plan de règlement conjoint ONU-OUA de 1991 ». Le Secrétaire général du Front Polisario a insisté sur « l'impératif d'intensifier les efforts pour parvenir à une solution rapide et durable pour la dernière colonie en Afrique, étant une condition sine qua non pour rétablir la paix et la stabilité de la ré-



gion ». Dans son message, le président Ghali a rappelé que le plan de règlement ONU-OUA (UA actuellement) demeure le seul accord accepté officiellement par les deux parties (Front Polisario et Maroc) en août 1988 et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991) portant création de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). Le Président Ghali a rappelé son soutien total aux efforts du secrétaire général pour l'organisation et la supervision par l'ONU, en coor-

dination avec l'UA, d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui. A cet effet, le Président sahraoui a affirmé la position « claire et forte » du Front Polisario qui refuse de participer à toute opération pouvant dévier, dans le fond ou la forme, du cadre référentiel défini dans le plan de règlement ONU-OUA, dont est issue la Minurso, conformément à la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité. Evoquant les travaux du 16<sup>e</sup> congrès du Front Polisario, M. Ghali a indiqué qu'il avait constitué « une tribune importante pour les

militants du Front Polisario en vue de participer à un large débat autour de l'ensemble des questions régionales et internationales, reflétant ainsi le consensus du peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario, sur la nécessité d'intensifier sa lutte de libération sur tous les fronts afin de réaliser ses aspirations légitimes à la liberté, à l'indépendance et au recouvrement total de la souveraineté de la RASD sur son territoire ». Abordant la situation dans les territoires sahraouis occupés, le président sahraoui a souligné que le congrès « a condamné dans les termes les plus vifs la politique odieuse de répression et d'intimidation pratiquée par l'occupation marocaine contre des civils sahraouis et des militants des droits de l'homme », appelant à « prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la souffrance de tous les prisonniers politiques sahraouis, y compris le groupe de Gdeim Izik, et assurer leur libération immédiate et inconditionnelle afin qu'ils puissent retourner dans leur pays auprès de leurs familles. R.N.

ELLES ENTRERONT EN VIGUEUR AVEC EFFET RÉTROACTIF

### LES AUGMENTATIONS DES SALAIRES À COMPTER DE MARS PROCHAIN

La directrice des Systèmes de paie à la Direction générale du budget, relevant du ministère des Finances, Nacera Moussaoui, a révélé que les augmentations salariales décidées par le président de la République dans la Fonction publique entreront en vigueur à partir de mars prochain et rétroactivement à partir de janvier, touchant plus de 2,8 millions de fonctionnaires et de retraités, rapporte ce mardi la Radio nationale chaîne I. Mme Moussaoui a indiqué qu'une enveloppe financière totale estimée à 681 milliards de dinars a été allouée à ces augmentations et s'est concrétisée en deux phases, expliquant que l'année fiscale 2023 s'est vu allouer une enveloppe financière estimée à 340,4 milliards de dinars, tandis qu'une enveloppe de 340,7 milliards de dinars a été allouée pour l'exercice 2024. La même responsable a expliqué que les mesures prises par le Président de la République pour relever et améliorer le pouvoir d'achat au profit des citoyens concernaient également 2,9 millions de retraités, et à cet effet, des ressources financières d'une valeur de 147 milliards de dinars étaient mobilisées annuellement. Elle a ajouté que cette augmentation entrera également en vigueur à partir de mars. S'agissant de l'allocation chômage, Mme Moussaoui a indiqué que le nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage depuis sa création est resté stable et avoisine aujourd'hui 1,2 million de personnes. À ce propos, elle a précisé qu'une enveloppe financière estimée à plus de 56 milliards de dinars a été allouée annuellement pour financer les augmentations prévues de l'allocation chômage, qui est passée à partir de janvier 2023 de 13 000 dinars à 15 000 dinars. Y.B.

ENERGIE

## L'Afrique du Nord, un partenaire incontournable de l'Europe

L'énorme potentiel de l'Afrique du Nord en matière d'énergies renouvelables érige la région en un partenaire énergétique de premier plan pour l'Union européenne (UE) qui vise à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. C'est en substance la conclusion principale émanant du rapport du Conseil européen pour les relations internationales (ECFR). En chiffres, l'irradiation solaire moyenne annuelle dans la région est d'environ 2200 kilowattheures par mètre carré tandis que la vitesse moyenne du vent est de 7 mètres par seconde, et de 9,5 mètres par seconde en Algérie. En effet, l'Agence internationale pour les énergies

renouvelables (IRENA) estime les capacités solaires et éoliennes installables au nord du Sahara à 3015 gigawatts. Soit plus de 2,5 fois la production totale d'électricité de l'Europe en 2021. Outre ces quantités impressionnantes, la baisse des coûts d'investissement dans le solaire et l'éolien rend ces énergies très compétitives à court terme. D'autre part, le rapport relève que la proximité de l'Afrique du Nord avec le marché européen favorise les exportations de l'électricité produite à partir des sources renouvelables vers le Vieux continent. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que le Conseil européen pour les relations inter-

nationales estime d'autre part que l'Afrique du Nord pourrait devenir un exportateur majeur d'hydrogène vert vers l'Europe. La région possède l'un des potentiels techniques les plus élevés en matière de production d'hydrogène propre. Le rapport plaide également pour une intensification des partenariats énergétiques entre l'UE et les pays d'Afrique du Nord, rappelant que ces derniers ont déjà manifesté leur intérêt pour une collaboration plus poussée avec leurs homologues européens dans le domaine des énergies propres. R.E.